

Belgian Energy Data Overview

Édition **juin** 20**26**



SPF Economie, P.M.E., Classes moyennes et Energie

Rue du Progrès 50 – 1210 Bruxelles

N° d'entreprise : 0314.595.348



○ 0800 120 33 (numéro gratuit)



○ SPFEco



○ @spfeconomie



○ linkedin.com/company/fod-economie (page bilingue)



○ instagram.com/spfec0



○ youtube.com/user/SPFEconomie



○ economie.fgov.be

Éditrice responsable :

Séverine Waterbley

Présidente du Comité de direction

Rue du Progrès 50 – 1210 Bruxelles

ISSN 2983-9955

045-26-E2 Web

Inhoud

Introduction	5
1. Consommation	8
1.1. Consommation d'énergie primaire en 2025	8
1.2. Consommation finale d'énergie en 2025	10
2. Focus thématiques	16
2.1. Objectif contraignant de part de SER dans la consommation finale d'énergie	16
2.2. Consommation d'énergie dans les ménages par type d'utilisation finale en 2024	18
2.3. Consommation d'énergie dans l'industrie en 2024	20
2.4. Consommation d'énergie dans les transports par mode de transport en 2024	22
2.5. Hydrogène	26
3. Production	28
3.1. Production d'énergie primaire en 2025	28
3.2. Production brute d'électricité en 2025	30
3.3. Production brute d'électricité issue de sources d'énergie renouvelables en 2025	32
3.4. Capacité électrique installée fin 2025	36
4. Importations	38
4.1. Importations nettes d'énergie en 2025	38
4.2. Importations par source d'énergie des cinq principaux pays fournisseurs d'énergie de la Belgique ...	40
4.3. Origine des importations par source d'énergie primaire en 2025	41
4.4. Origine des importations d'électricité en 2025	44
5. Prix	46
5.1. Prix du gaz naturel pour les ménages en 2025	46
5.2. Prix de l'électricité pour les ménages en 2025	48
5.3. Prix maximum des produits pétroliers en 2025	50
5.4. Composition des prix pétroliers en 2025	51

« La **consommation d'énergie primaire** mesure la **demande totale** d'un pays. Cela inclut l'énergie consommée à des **fins non énergétique**, mais **exclut l'énergie** fournie pour le **transport maritime international**. »



Introduction

Cette publication fournit une vue d'ensemble des dernières données disponibles sur le marché de l'énergie en Belgique.

Les données de 2025 présentées dans les chapitres 1, 3 et 4 sont provisoires. Il s'agit d'une première estimation fiable (un écart maximal d'environ 1 point de pourcentage a été observé les années précédentes). C'est pourquoi les données sont fournies uniquement en mégatonne équivalent pétrole (Mtep) et non en térajoule (TJ), unité qui amène un plus grand niveau de détail.

Le SPF Economie, P.M.E., Classes moyennes et Energie est seul responsable de ces données. Les données qui relèvent de la compétence régionale (principalement les données sur les sources d'énergie renouvelables, à l'exception de l'éolien offshore et des biocarburants) ont été estimées par le SPF Economie, sans validation par les instances régionales.

Définitions

La **consommation d'énergie primaire** mesure la demande totale en énergie d'un pays. Cela couvre :

- la consommation du secteur énergétique lui-même
- les pertes lors de la transformation (du gaz en électricité, par exemple)
- la distribution d'énergie
- la consommation finale des utilisateurs finaux

Cela inclut l'énergie consommée à des fins non énergétiques (par exemple, la consommation de produits pétroliers pour la production de plastique). Cela exclut l'énergie fournie pour le transport maritime international.

La **consommation finale d'énergie** représente le total de l'énergie consommée par les utilisateurs finaux tels que les ménages, l'industrie et l'agriculture. C'est l'énergie qui est livrée au consommateur final, à l'exclusion de l'énergie consommée par le secteur énergétique lui-même. Cela inclut l'énergie consommée à des fins non énergétiques. Cela exclut l'énergie fournie à l'aviation internationale.

On entend par **production d'énergie primaire** tout type d'extraction, sous une forme directement utilisable, de produits énergétiques à partir de sources naturelles. Il peut s'agir de l'exploitation des sources naturelles (par exemple, dans les mines de charbon, les champs de pétrole brut, les centrales hydrauliques et les parcs éoliens) ou de la fabrication de biocarburants.

La **production brute d'électricité** correspond à la somme des énergies électriques produites (y compris l'accumulation par pompage) par l'ensemble des groupes générateurs concernés. Elle est mesurée aux bornes de sortie des génératrices principales.

Abréviations

SER : sources d'énergie renouvelables

EE : efficacité énergétique

Objectifs

SER

La directive 2018/2001 relative à la promotion de l'utilisation de l'énergie produite à partir de sources renouvelables, telle que modifiée par la directive 2023/2413, prévoit certains objectifs, dont un objectif contraignant de 42,5 % de SER dans la consommation finale d'énergie en 2030 pour l'Union européenne (UE). Celui-ci se traduit en un objectif de 20,4 % de SER dans la consommation finale d'énergie pour la Belgique dans le Plan national énergie - climat.

EE

L'article 4 de la directive sur l'efficacité énergétique 2023/1791 fixe, pour l'Union européenne, un objectif de réduction de la consommation finale d'énergie d'ici 2030 de 11,7 % par rapport à la valeur projetée dans le scénario de référence de l'UE de 2020.

Les définitions de la consommation d'énergie primaire et finale dans le cadre de l'efficacité énergétique diffèrent de celles utilisées dans les statistiques énergétiques. Pour plus d'informations à ce sujet, consultez la rubrique « [Efficacité énergétique](#) » du SPF Economie.

« En 2025, la **consommation totale**
d'énergie **primaire** s'élevait à **49,3 Mtep.** »



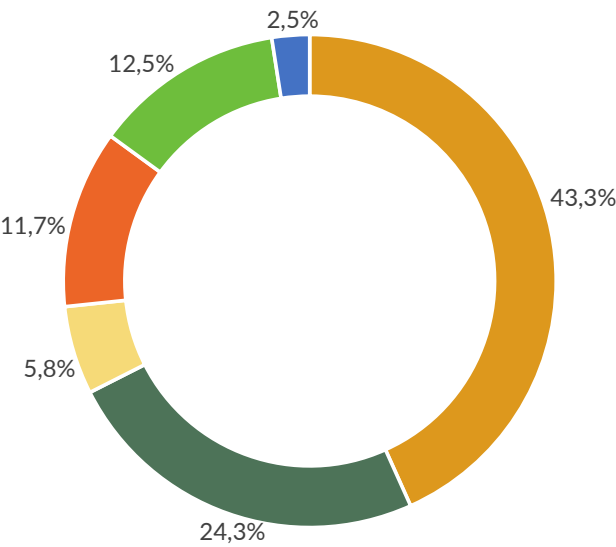
1. Consommation

1.1. Consommation d'énergie primaire en 2025

Par source d'énergie

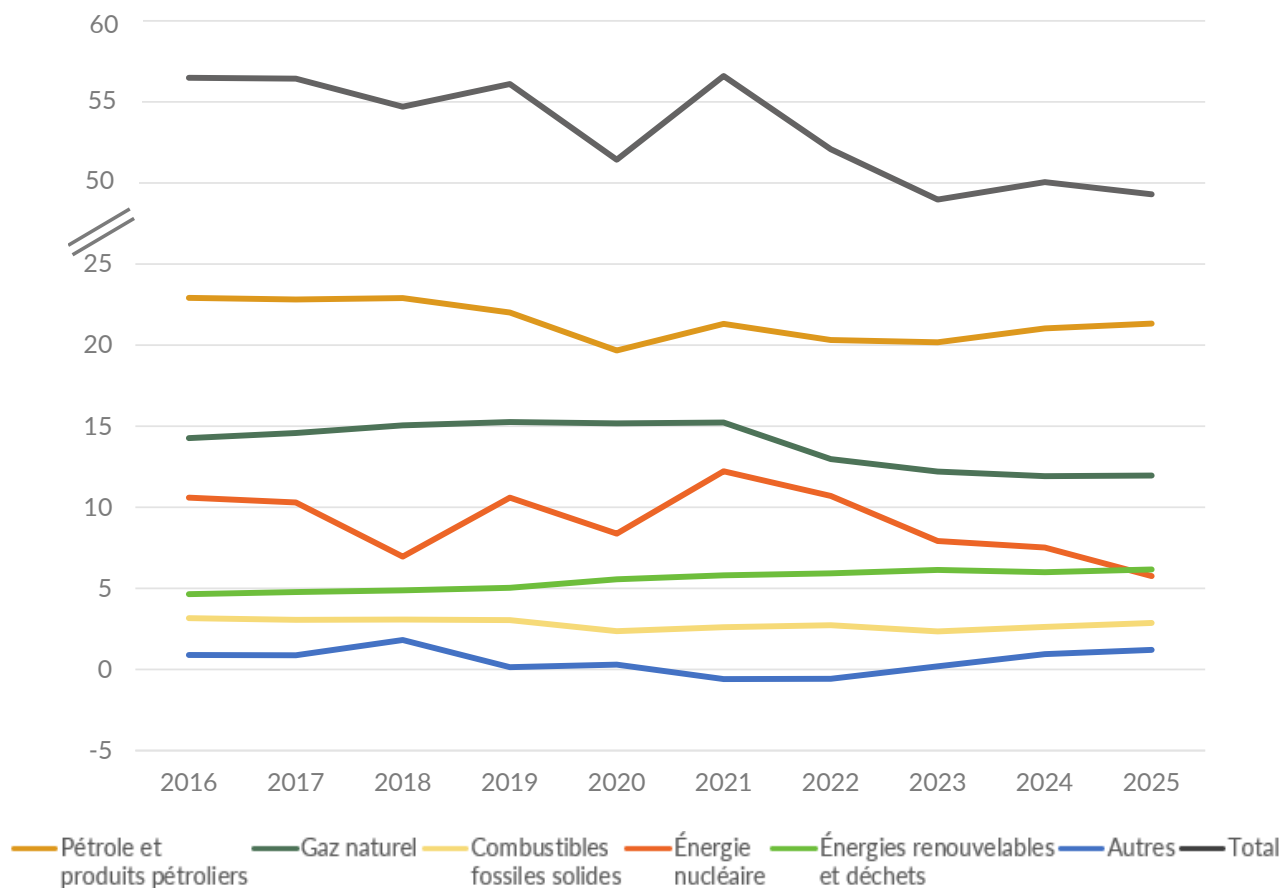
Source d'énergie		Mtep
Pétrole et produits pétroliers		21,3
Gaz naturel		12,0
Combustibles fossiles solides		2,9
Énergie nucléaire		5,8
Énergies renouvelables et déchets		6,2
Autres*		1,2
Total		49,3

* « Autres » comprend les importations nettes d'électricité et de chaleur ainsi que la récupération de la chaleur issue de procédés chimiques.



Source : SPF Economie.

Évolution en Mtep



Source : SPF Economie.

En 2025, la consommation totale d'énergie primaire s'élevait à 49,3 Mtep, en légère baisse de 1,5 % par rapport à 2024. Cette baisse a été portée par la diminution de la consommation d'énergie nucléaire résultant de la fermeture de 3 installations nucléaires supplémentaires en 2025.

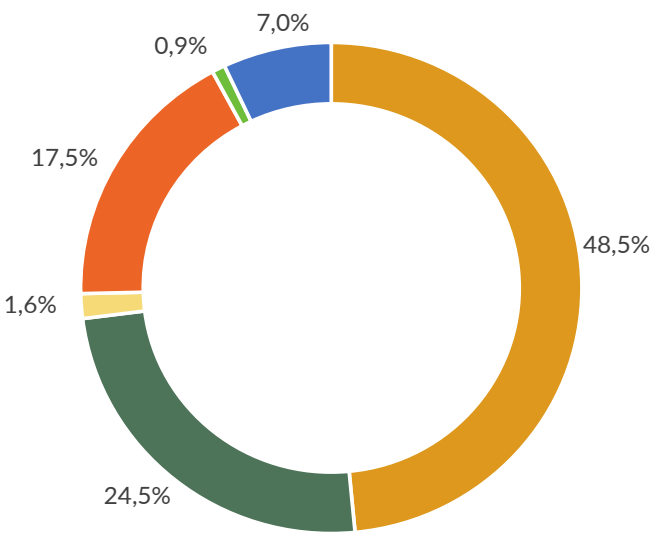
La part des énergies renouvelables et des déchets dans la consommation d'énergie primaire s'est accrue pour atteindre 12,5 % en 2025, contre 8,2 % en 2016. Les importations nettes d'électricité ont été positives pour la troisième année consécutive, entraînant une augmentation de la source d'énergie « Autres ».

1.2. Consommation finale d'énergie en 2025

Par source d'énergie

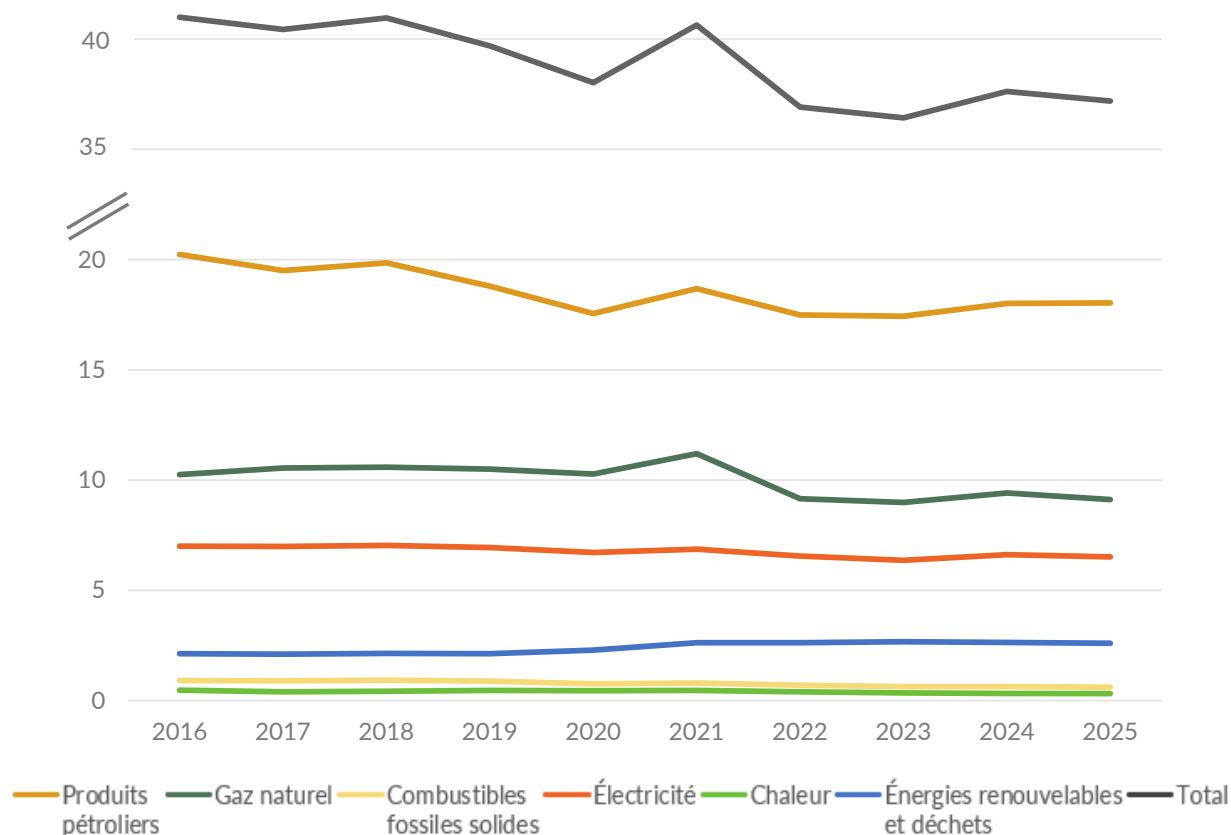
Source d'énergie		Mtep
Produits pétroliers		18,0
Gaz naturel		9,1
Combustibles fossiles solides		0,6
Électricité		6,5
Chaleur		0,3
Énergies renouvelables et déchets*		2,6
Total		37,2

* Excluant l'électricité et la chaleur produites à partir de sources d'énergie renouvelables.
Source : SPF Economie.



Source : SPF Economie.

Évolution en Mtep



Source : SPF Economie.

Entre 2016 et 2025, la consommation finale d'énergie a varié entre 36,4 et 41,0 Mtep. Celle-ci dépend fortement des conditions météorologiques. Les années où les hivers sont moins doux, comme en 2021, la consommation finale de combustibles pour le chauffage est plus importante. Cet impact est principalement observable dans la consommation de gaz naturel, qui a enregistré un record en 2021.

Comme la consommation d'énergie primaire, la consommation finale d'énergie a faiblement diminué entre 2024 et 2025 (-1,2 %), ne parvenant cependant pas au niveau le plus bas de la décennie, atteint en 2023.

Les parts des diverses sources d'énergie dans la consommation finale d'énergie sont restées relativement stables ces dernières années. La part moyenne sur la période 2016-2025 s'élève à :

- 48 % pour les produits pétroliers
- 26 % pour le gaz naturel
- 17 % pour l'électricité
- 6 % pour les énergies renouvelables et les déchets
- 2 % pour les combustibles fossiles solides
- 1 % pour la chaleur

Depuis 2016, la part des énergies renouvelables et des déchets dans la consommation finale d'énergie est passée de 5,2 % à 7,0 %, montrant une tendance stable entre 2024 et 2025. Cette part ne comprend pas la consommation finale d'électricité verte (qui est incluse dans la source d'énergie « Électricité »), mais comprend bien l'utilisation directe de biomasse ou de biocarburants.

La part des produits pétroliers dans la consommation finale d'énergie reste prépondérante, avec 48,5 % en 2025, et a même augmenté de 0,6 point de pourcentage entre 2024 et 2025. La consommation finale des produits pétroliers se partage entre usages énergétiques (67,2 % en 2025) et usages non énergétiques (32,8 % en 2025). Dans ces usages énergétiques, le secteur du transport a pesé pour 65,6 % en 2025.

Le gaz naturel a représenté 24,5 % de la consommation finale d'énergie du pays en 2025. 92,5 % de ce gaz a été utilisé à des fins énergétiques, dont 34,8 % dans le secteur résidentiel.

« La part des **produits pétroliers** dans la **consommation finale d'énergie** reste **prépondérante**, avec **48,5 %** en **2025**, a même **augmenté de 0,6 point de pourcentage** entre **2024** et **2025**. »

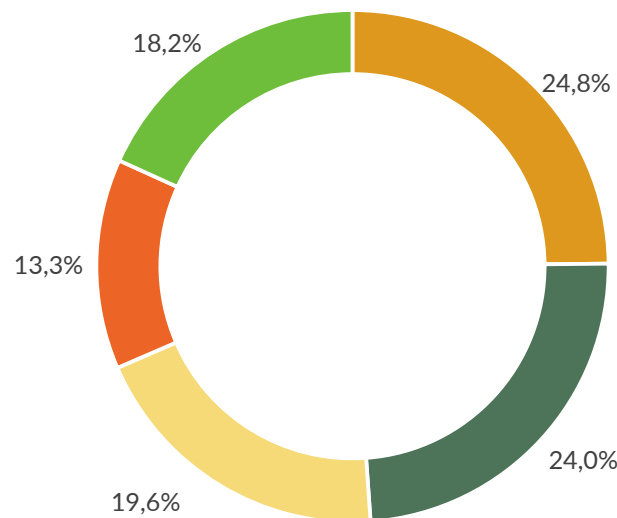
« En 2025, la **consommation énergétique du secteur industriel** a atteint son **niveau le plus bas** depuis **1990** (première année de référence des statistiques officielles européennes sur l'énergie). »



Par secteur

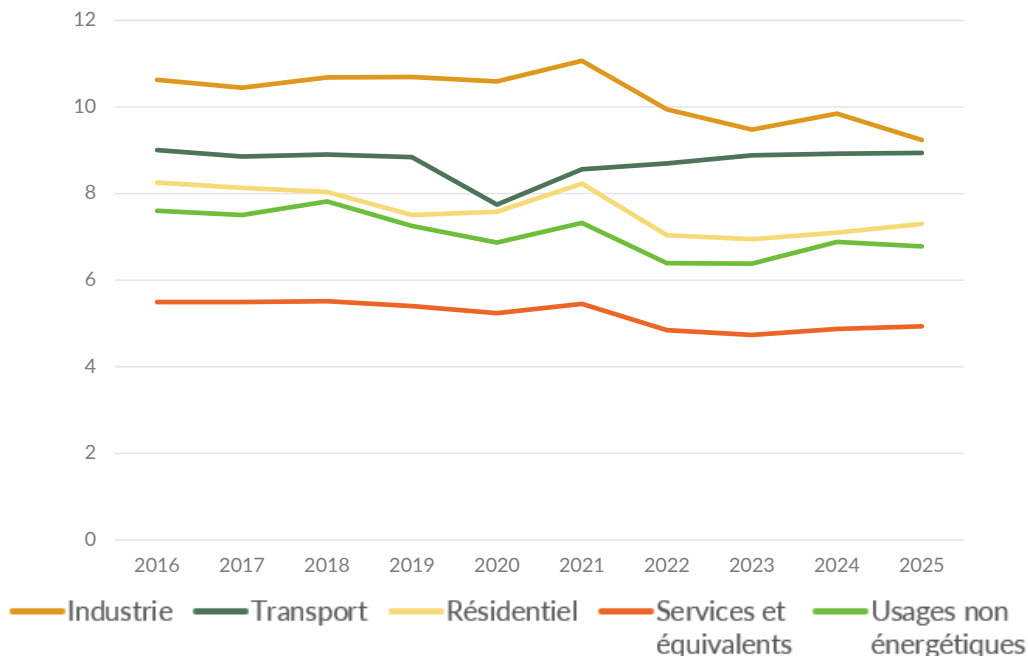
Secteur		Mtep
Industrie		9,2
Transport		8,9
Résidentiel		7,3
Services et équivalents		4,9
Usages non énergétiques		6,8
Total		37,2

Source : SPF Economie.



Source : SPF Economie.

Évolution en Mtep



Source : SPF Economie.

Dans le passé, la répartition de la consommation finale d'énergie entre les différents secteurs est restée assez constante au cours des années. 2020 s'est écartée de cette tendance en raison de l'impact très lourd des mesures de lutte contre la pandémie de Covid-19 sur le secteur du transport (-12,4 %). 2022 et 2023 s'en sont également écartées à la suite de l'invasion de l'Ukraine par la Russie, entraînant une forte baisse dans tous les secteurs à l'exception du transport. 2025 se distingue à son tour : la consommation énergétique du secteur industriel y a atteint son niveau le plus bas depuis 1990 (première année de référence des statistiques officielles européennes sur l'énergie).

En 2025, l'industrie a principalement utilisé du gaz naturel (38,9 %), de l'électricité (29,8 %) et des produits pétroliers (15,7 %). Dans un ordre différent, ces trois sources d'énergie se retrouvent également en tête dans les secteurs résidentiel (respectivement 40,3 %, 19,8 % et 26,0 %) et tertiaire (respectivement 36,3 %, 45,7 % et 11,6 %).

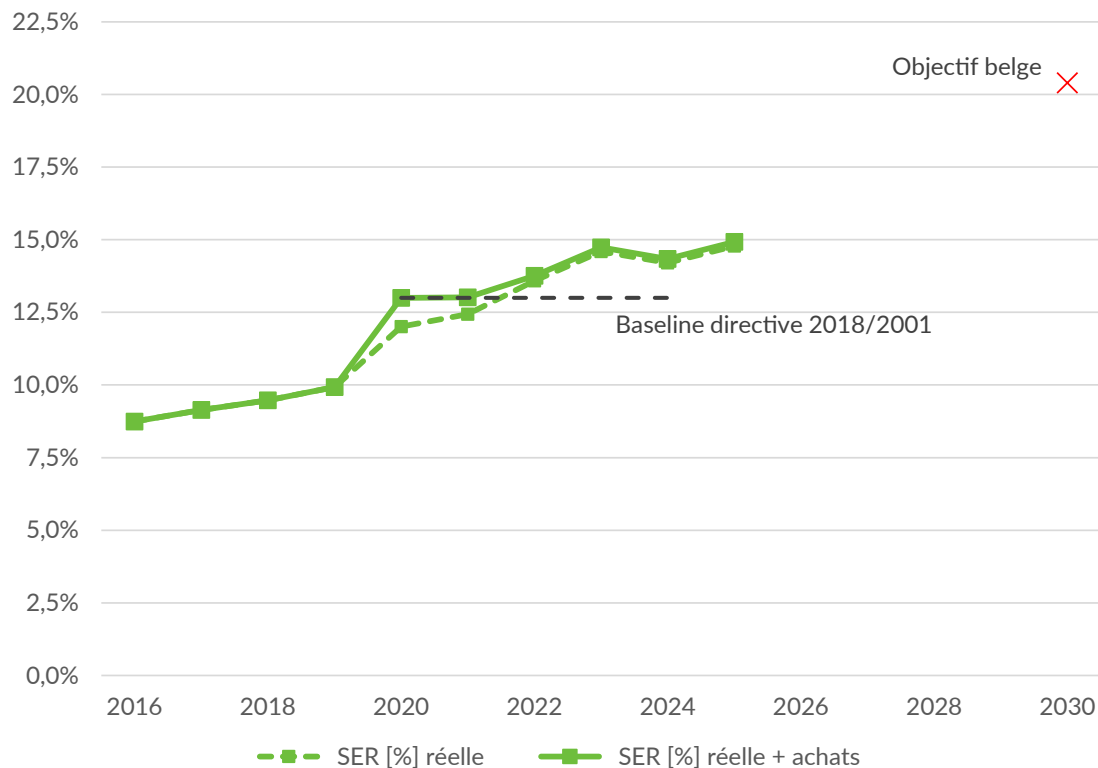
Les produits pétroliers (88,8 %) ont représenté la majeure partie de la consommation dans le secteur du transport. La partie restante comprend :

- les biocarburants (bioéthanol et biodiesel) : 7,6 %
- l'électricité (utilisée dans les transports routier et ferroviaire) : 3,8 %
- une petite quantité de gaz naturel : 0,7 %

La consommation non énergétique a aussi été dominée par les produits pétroliers (87,4 %). Le gaz naturel (10,0 %) et les combustibles fossiles solides (2,6 %) complètent cette consommation.

2. Focus thématiques

2.1. Objectif contraignant de part de SER dans la consommation finale d'énergie



Source : SPF Economie.

Les règles de calcul utilisées pour déterminer la part de SER dans la consommation finale d'énergie évoluent au cours du temps. À partir des données de 2025, ce sont les règles de la directive 2023/2413 qui s'appliquent. Cette directive prévoit, en plus d'une valeur minimale ou « baseline » de 13 % pour la Belgique, un objectif contraignant de 42,5 % de SER dans la consommation finale d'énergie en 2030 pour l'Union européenne (UE). Celui-ci se traduit en un objectif de 20,4 % de SER dans la consommation finale d'énergie pour la Belgique dans le Plan national énergie - climat.

« En 2025, la **part des énergies renouvelables** dans la **consommation finale d'énergie** s'élevait à **14,9 %**. »

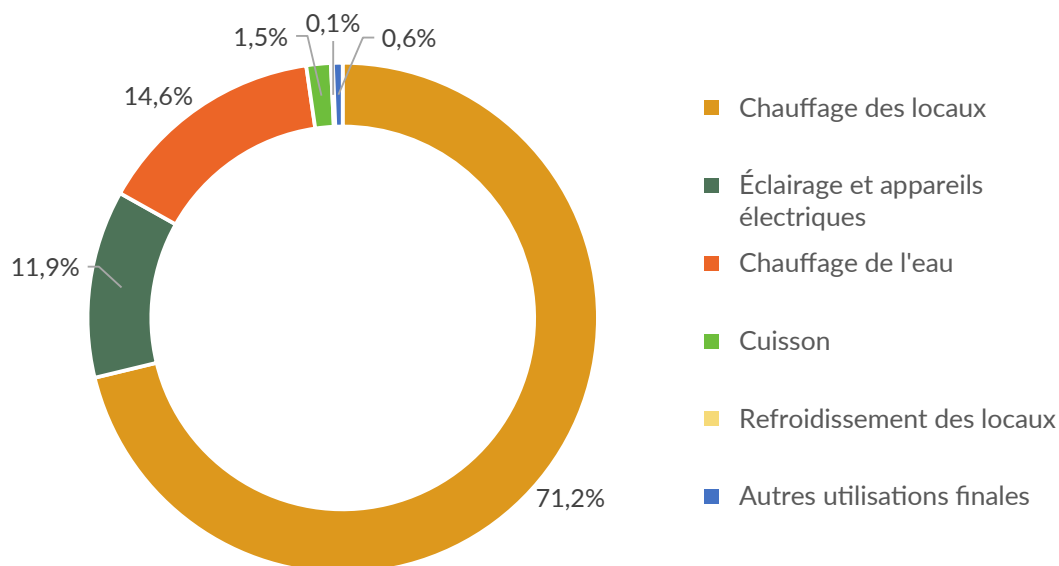


En 2025, la part des énergies renouvelables dans la consommation finale d'énergie s'élevait à 14,8 % (sur le graphique, la ligne pointillée verte montre cette part « réelle » de SER). Ce pourcentage étant supérieur à 13 %, contrairement à ceux de 2020 et de 2021, il n'était pas nécessaire d'acheter des quantités d'énergie provenant de sources renouvelables à d'autres États membres pour atteindre la baseline. Cependant, des contrats conclus avant la crise géopolitique et encore en vigueur ont obligé la Belgique à en acquérir. Les achats ont amené la part de SER à 14,9 % (la ligne pleine montre cette part « officielle » de SER, qui comprend la part réelle, complétée par les achats à d'autres États membres).

L'augmentation de la part des énergies renouvelables en 2025 repose non seulement sur l'augmentation de la consommation d'énergie provenant de sources renouvelables (numérateur), mais aussi sur la diminution de la consommation finale d'énergie (dénominateur). L'augmentation de la consommation d'énergie issue de sources d'énergie renouvelables recouvre des tendances contradictoires :

- d'une part, une augmentation de la production d'électricité renouvelable en 2025
- d'autre part, une nouvelle diminution du volume absolu de biocarburant utilisé dans le transport

2.2. Consommation d'énergie dans les ménages par type d'utilisation finale en 2024



Source : SPF Economie.

En 2024, 71,2 % de l'énergie consommée par les ménages a été consacrée au chauffage des locaux. Le gaz naturel (45,8 %) et les produits pétroliers (32,2 %) ont constitué la majeure partie de cette consommation. La part du chauffage des locaux dans la consommation énergétique totale des ménages varie, selon les conditions météorologiques, entre 70 % et 74 % depuis 2016.

Le reste de l'énergie consommée par les ménages en 2024 a été utilisé pour le chauffage de l'eau (14,6 %), l'éclairage et les appareils électriques (11,9 %) ainsi que la cuisson (1,5 %). La Belgique étant un pays au climat tempéré, l'utilisation d'énergie pour le refroidissement des locaux est très faible (0,1 % en 2024).

« En 2024, 71,2 % de l'énergie consommée
par les ménages a été consacrée
au chauffage des locaux »

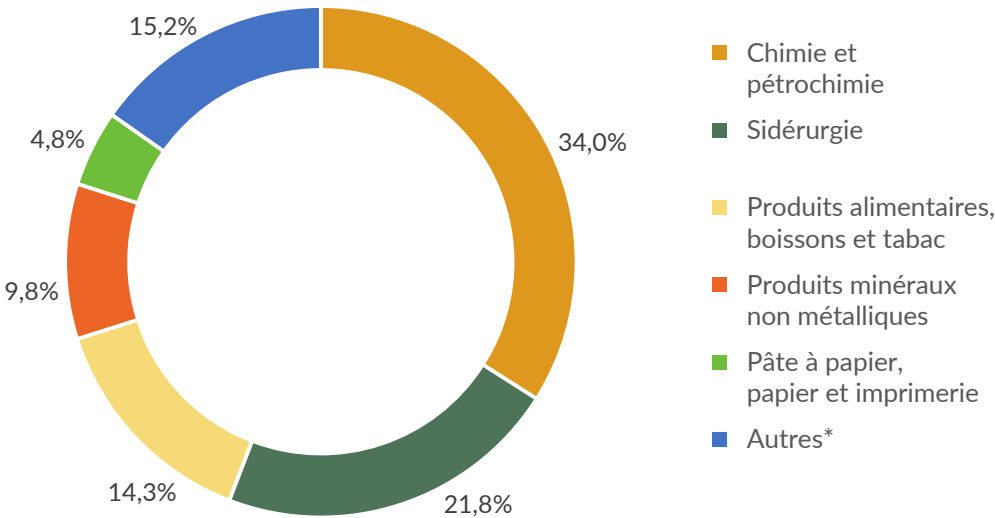


2.3. Consommation d'énergie dans l'industrie en 2024

Dans le cadre des statistiques de l'énergie, les activités d'extraction, de manufacture (hors réparation) et de construction (sections B, C et F de la NACE Rév. 2) sont incluses dans le secteur de l'industrie. Les activités liées à la production et à la distribution d'énergie et d'eau (sections D et E de la NACE Rév. 2) en sont exclues.

En outre, l'énergie utilisée pour soutenir le secteur de la transformation, où des produits énergétiques sont transformés en d'autres produits énergétiques (par exemple, dans les centrales électriques, les raffineries de pétrole et les hauts-fourneaux), n'est pas non plus prise en considération dans la consommation de l'industrie.

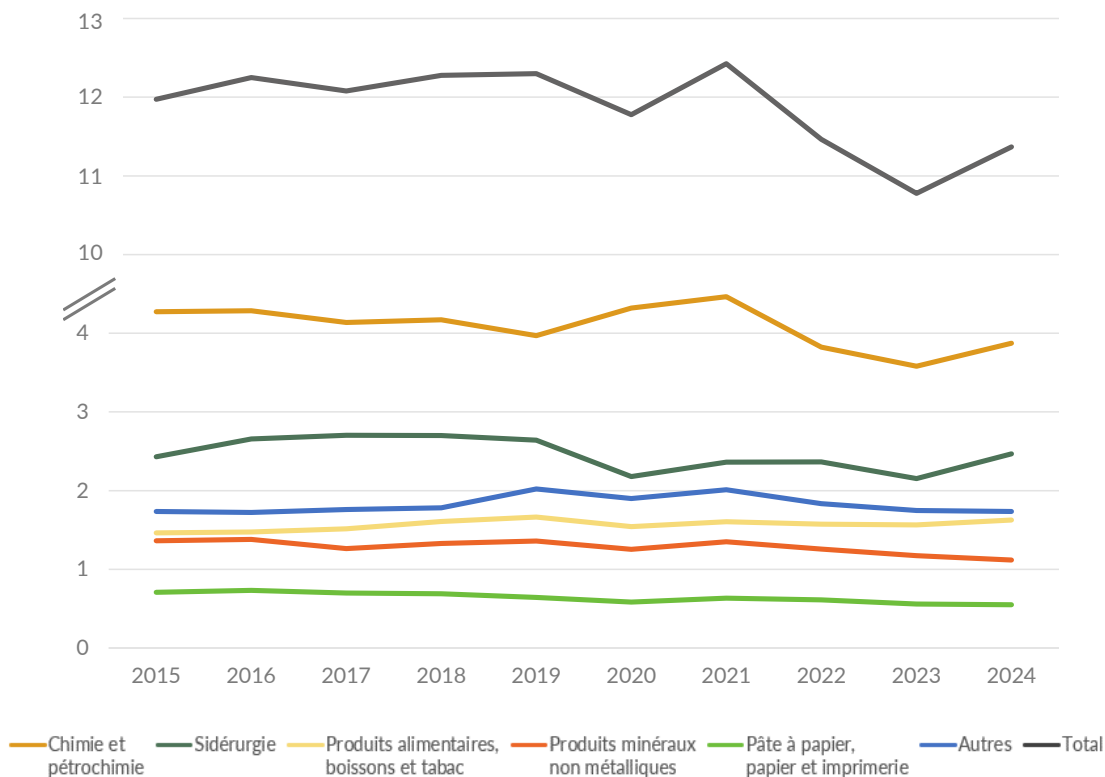
Néanmoins, afin de donner une image plus complète de cette consommation, les données présentées ci-dessous s'écartent quelque peu des conventions, en tenant compte de l'énergie utilisée dans les hauts-fourneaux. Par conséquent, la consommation totale du secteur de l'industrie renseignée dans ce chapitre diffère de celle indiquée dans le chapitre 1.2. (respectivement 11,4 vs 9,8 Mtep en 2024).



* « Autres » comprend notamment les sous-secteurs des métaux non ferreux, des machines, du bois et des ouvrages en bois, de la construction, des textiles et du cuir, du matériel de transport et des industries extractives.

Source : SPF Economie.

Évolution en Mtep



Source : SPF Economie.

En 2024, le sous-secteur de la chimie et de la pétrochimie se taillait la part du lion de la consommation énergétique industrielle (34,0 %). Sur le podium figuraient également le sous-secteur de la sidérurgie (21,8 %) et celui des produits alimentaires, des boissons et du tabac (14,3 %). Les sous-secteurs des produits minéraux non métalliques et de la pâte à papier, du papier et de l'imprimerie se distinguaient également, en affichant respectivement 9,8 % et 4,8 % de la consommation d'énergie de l'industrie.

Les trois sous-secteurs du podium présentaient des mix énergétiques très différents :

- celui du sous-secteur de la chimie et de la pétrochimie se composait principalement de 3 vecteurs à parts presque égales : le gaz naturel (38,6 %), l'électricité (29,9 %) et les produits pétroliers (26,1 %)
- celui du sous-secteur de la sidérurgie était dominé par les combustibles fossiles solides (67,6 %), suivis par le gaz naturel (17,1 %) et l'électricité (14,1 %)
- celui du sous-secteur des produits alimentaires, des boissons et du tabac était dominé par le gaz naturel (59,0 %) et l'électricité (31,8 %)

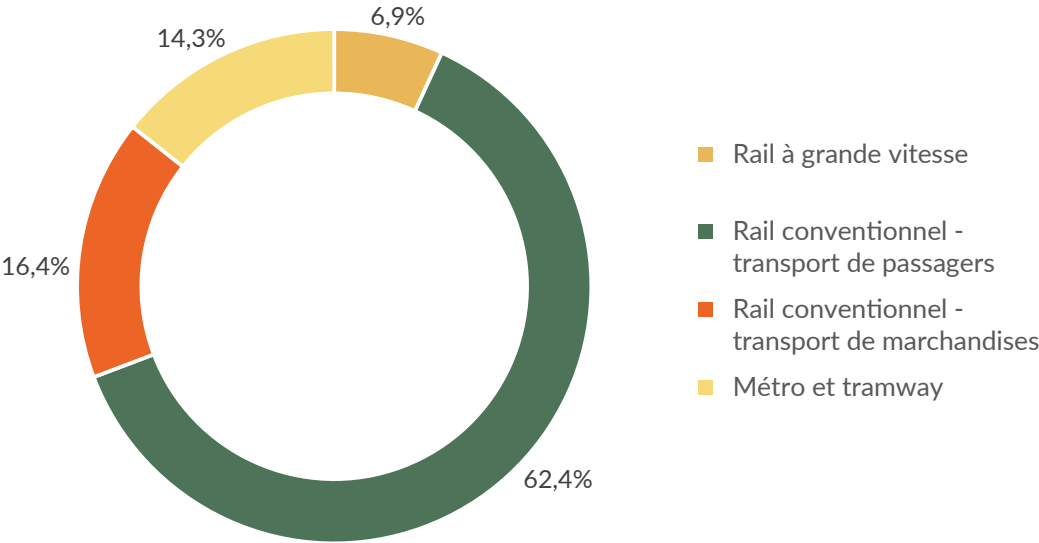
2.4. Consommation d'énergie dans les transports par mode de transport en 2024

La consommation d'énergie dans les transports se rapporte à la consommation énergétique des entreprises et des ménages pour l'activité de transport proprement dite. En d'autres termes, l'énergie utilisée pour la traction ou la propulsion des engins de transport est prise en considération dans la consommation des transports, tandis que celle utilisée pour le chauffage ou l'éclairage des bâtiments liés au transport, tels que les gares routières ou ferroviaires, ne l'est pas.

Ce chapitre détaille la consommation dans les transports domestiques (8,9 Mtep en 2024). Il ne concerne pas celle des transports internationaux, dont l'ampleur mérite cependant d'être soulignée : 6,8 Mtep pour le transport maritime international et 1,9 Mtep pour l'aviation internationale en 2024.

En 2024, l'essentiel de l'énergie consommée dans les transports domestiques a été absorbé par la route (96,5 % soit 8,6 Mtep). Le reste s'est réparti entre le rail (1,7 % soit 0,1 Mtep) et les autres modes de transport (1,8 % soit 0,2 Mtep).

Rail

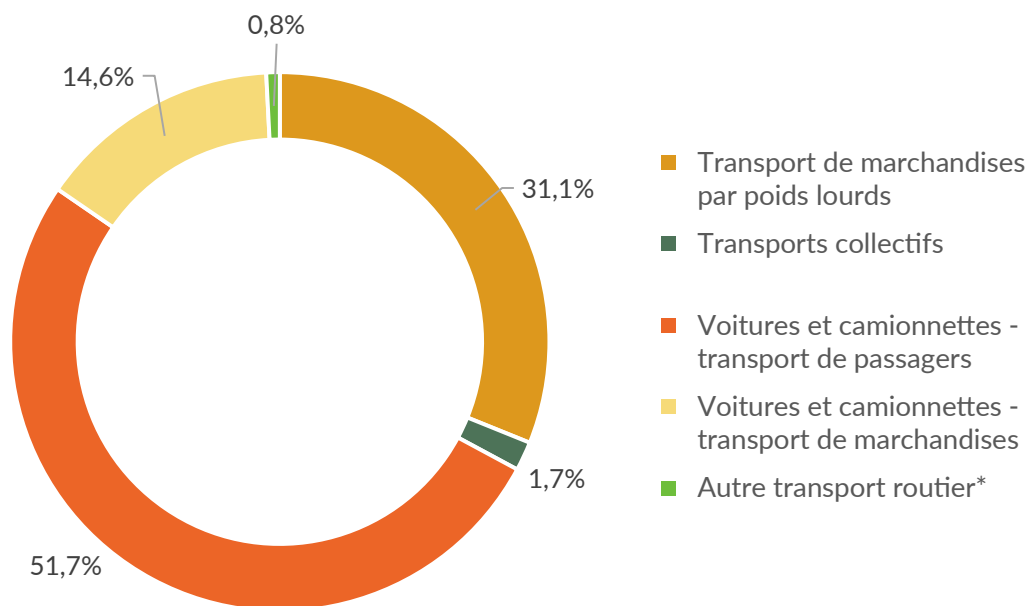


Source : SPF Economie.

En 2024, tous modes confondus, le transport de passagers représentait 83,7 % de la consommation énergétique du rail, ne laissant que 16,4 % au transport de marchandises. La part du rail à grande vitesse (6,9 %) équivalait à un dixième environ de celle du rail conventionnel affecté au transport de passagers (62,4 %).

Sans surprise, l'électricité constituait le vecteur principal de la consommation énergétique du rail (84,7 %). S'y ajoutaient les produits pétroliers (15,3 %).

Route



* « Autre transport routier » comprend les véhicules à deux roues, dont les motos et les scooters.

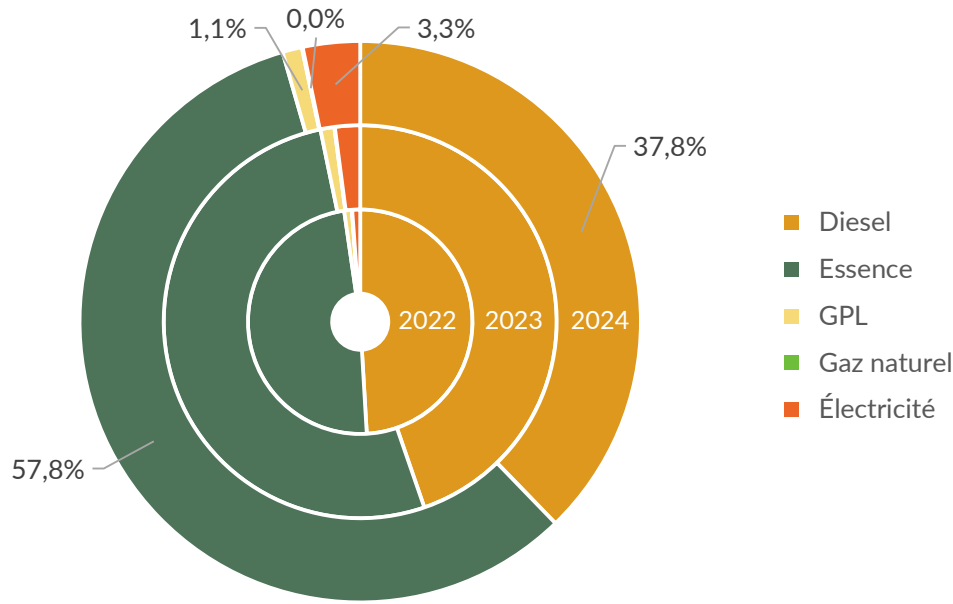
Source : SPF Economie.

Avec 51,7 %, le transport de passagers en voitures et camionnettes s'imposait comme le plus gros consommateur d'énergie sur la route en 2024. La part de celui-ci contrastait avec celle des transports collectifs sur la route (1,7 %). Le transport de passagers comptait pour 54,3 % de la consommation énergétique du transport routier, contre 45,7 % pour le transport de marchandises.

Le mix énergétique du transport routier se composait majoritairement de produits pétroliers, auxquels étaient incorporés des biocarburants (97,5 %, dont 8,1 points de pourcentage de biocarburants), mais aussi de gaz naturel (0,7 %) et d'électricité (1,7 %).

Le transport de marchandises et les transports collectifs ont consommé presque exclusivement du diesel. Par contre, le mix énergétique du transport de passagers en voitures et camionnettes était très diversifié. Il combinait le diesel (37,8 %), l'essence (57,8 %), l'électricité (3,3 %), le GPL (1,1 %) et le gaz naturel (0,0 %), comme indiqué dans le graphique suivant.

Evolution du mix énergétique du transport de passagers en voiture et camionnette



Source : SPF Economie.

À l'exception du GPL, les parts des sources d'énergie utilisées par les voitures et camionnettes de transport de passagers ont changé, parfois sensiblement, entre 2022 et 2024. Le diesel et le gaz naturel ont perdu du terrain (respectivement -11,3 et -0,1 points de pourcentage) au profit de l'essence (+9,1 points de pourcentage) et de l'électricité (+2,1 points de pourcentage). Si elle est restée faible, la part de cette dernière a crû rapidement sur la même période (+188 %).



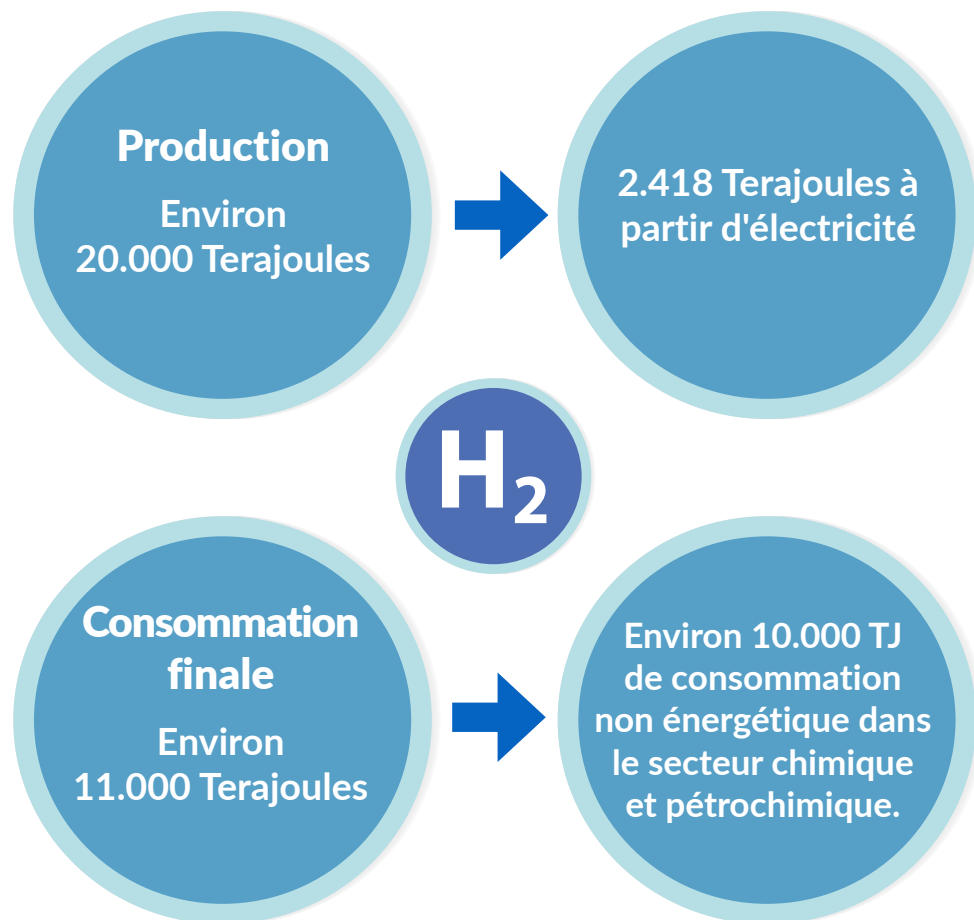
« Si elle est restée faible, la **part de l'électricité** dans le **mix énergétique** du **transport de passagers en voiture et camionnette** a **crû rapidement entre 2022 et 2024** (+188 %). »



2.5. Hydrogène

2025 a marqué le début de la production de statistiques européennes officielles sur l'hydrogène, avec 2024 pour première année de référence, dans le cadre de l'application du règlement 1099/2008 concernant les statistiques de l'énergie. Seul l'hydrogène pur (à plus de 98 %) est ici pris en considération.

Pour des raisons de confidentialité, les possibilités de publication de ces statistiques sont actuellement très limitées. Compte tenu de l'importance croissante de l'hydrogène dans le paysage énergétique européen et des perspectives d'avenir (une stratégie lui est dédiée), il semble toutefois essentiel de comprendre cette importance. Les quelques ordres de grandeur fournis dans cette publication devraient y contribuer.



En Belgique, environ 20.000 TJ d'hydrogène ont été produits en 2024. D'après le European Hydrogen Observatory, un peu plus de 10 % de cet hydrogène – soit 2.418 TJ – ont été fabriqués à partir d'électricité. Au cours de la même année, la consommation finale d'hydrogène a avoisiné les 11.000 TJ. Environ 10.000 TJ ont été utilisés, à des fins non énergétiques, par le secteur de l'industrie (chimie et pétrochimie). 2,9 TJ ont été utilisés, à des fins énergétiques, par le secteur du transport (route).

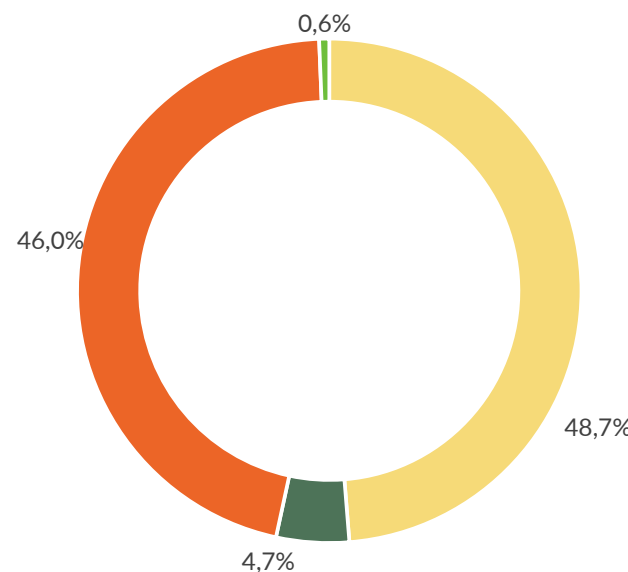
3. Production

3.1. Production d'énergie primaire en 2025

Source d'énergie		Mtep
Énergie nucléaire		5,8
Déchets non renouvelables		0,6
Énergies et combustibles renouvelables*		5,4
Autres**		0,1
Total		11,8

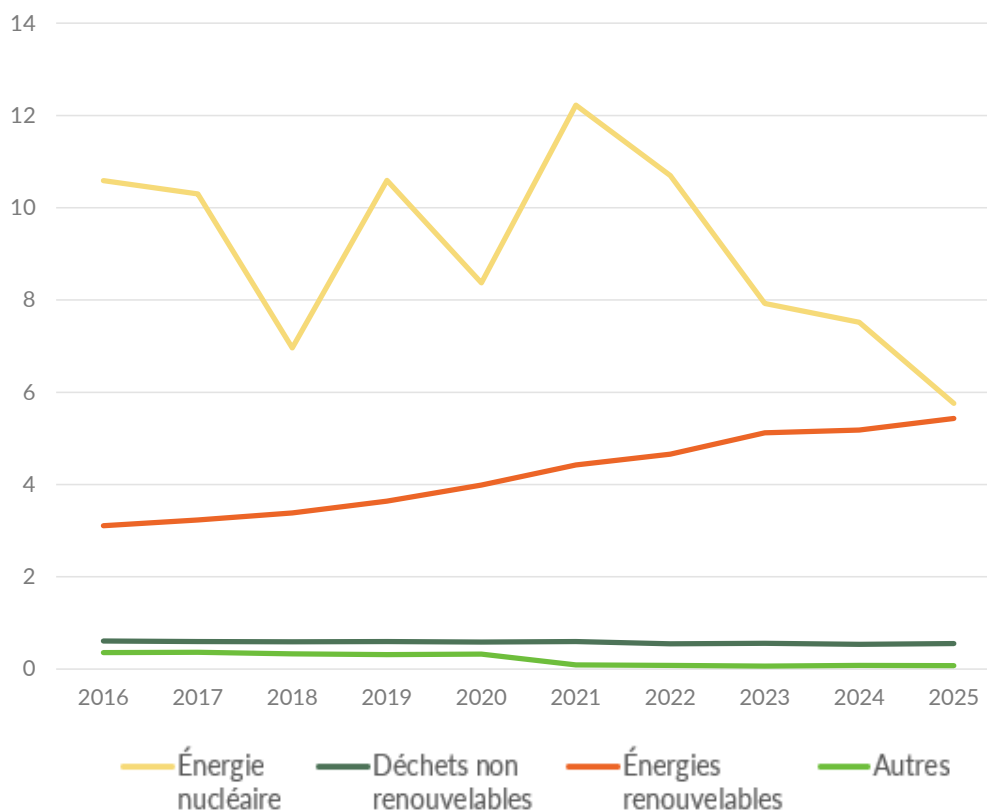
* « Énergies et combustibles renouvelables » comprend l'hydraulique hors pompage, l'éolien, le solaire, la géothermie, les biomasses solide et liquide, le biogaz, les déchets renouvelables et la chaleur ambiante absorbée par les pompes à chaleur.

** « Autres » comprend la récupération de la chaleur des procédés chimiques et le grisou (gaz des mines de charbon).



Source : SPF Economie.

Évolution en Mtep



Source : SPF Economie.

En Belgique, les ressources naturelles d'énergie fossile sont relativement limitées et l'exploitation de celles-ci n'est pas suffisamment rentable. La dernière mine de charbon a fermé en 1992. Il n'y a plus maintenant qu'une petite récupération de charbon provenant de terrils ainsi qu'une extraction de gaz de mine pour la production d'électricité et de chaleur. Par conséquent, la production d'énergie primaire se limite à la production d'énergie nucléaire, de déchets non renouvelables ainsi que d'énergies et de combustibles renouvelables.

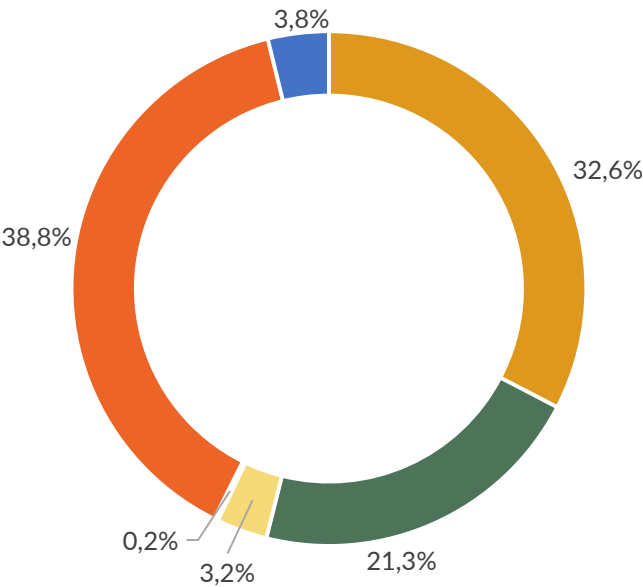
Bien que le combustible nucléaire soit importé, la production d'énergie nucléaire est considérée comme de la production d'énergie primaire. En effet, en vertu de conventions internationales sur les statistiques de l'énergie, c'est la chaleur issue de la réaction qui est considérée comme de l'énergie primaire et non le combustible.

La production d'énergie primaire à partir d'énergies et de combustibles renouvelables a augmenté, passant de 3,1 Mtep en 2016 à 5,4 Mtep en 2025. Cette augmentation est principalement due aux nouvelles installations de parcs éoliens et de panneaux solaires. La production d'énergie nucléaire a diminué de 23,4 % entre 2024 et 2025.

3.2. Production brute d'électricité en 2025

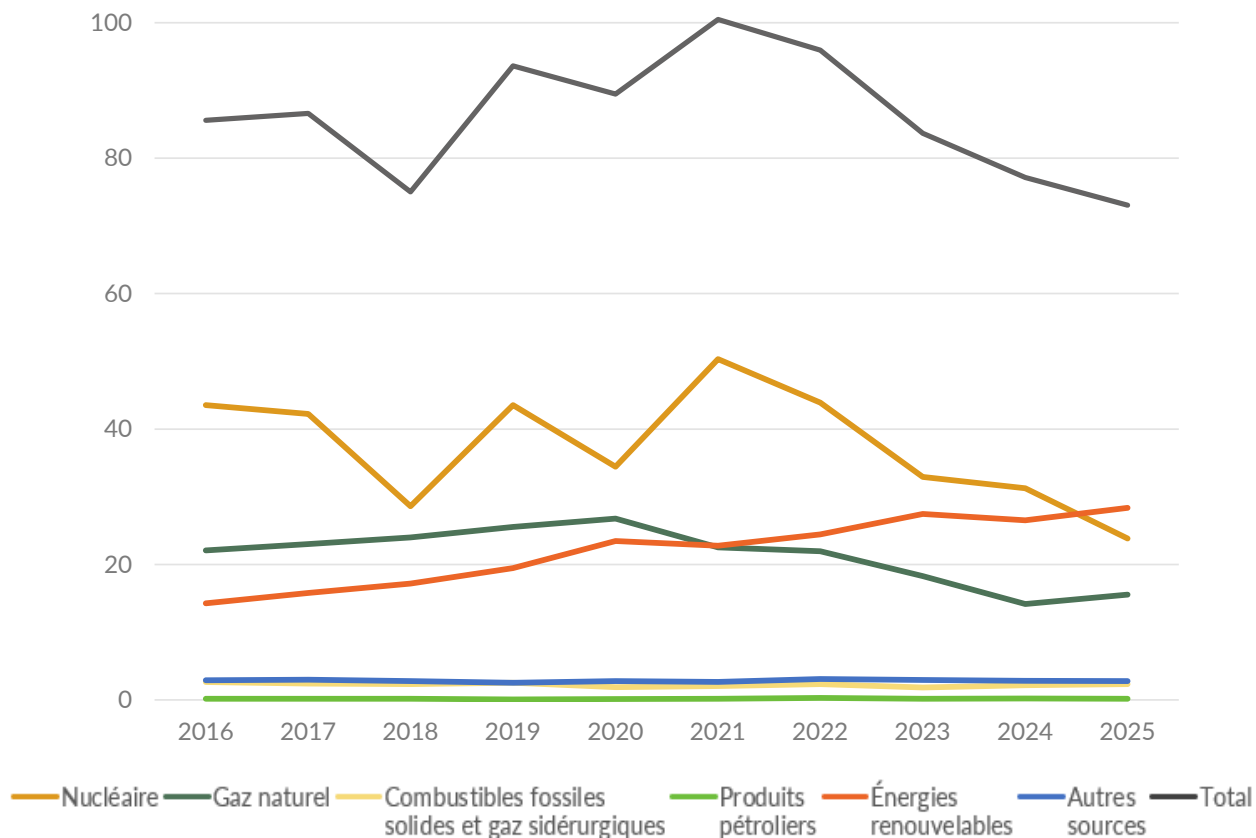
Électricité		TWh
Nucléaire		23,8
Gaz naturel		15,6
Combustibles fossiles solides et gaz sidérurgiques		2,3
Produits pétroliers		0,2
Énergies renouvelables		28,4
Autres sources*		2,8
Total		73,1

* « Autres sources » comprend l'hydroélectricité pompée, la chaleur de récupération, les déchets non renouvelables et autres.
Source : SPF Economie.



Source : SPF Economie.

Évolution en TWh



Source : SPF Economie.

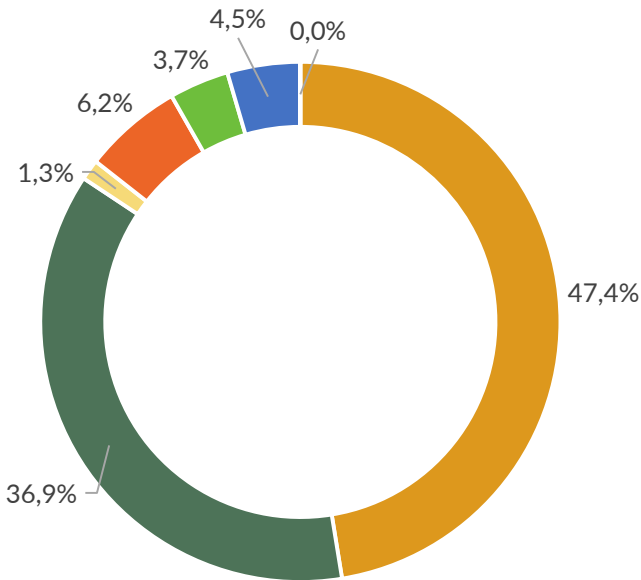
En 2025, la production brute d'électricité (73,1 TWh) était de 5,3 % inférieure à son niveau de 2024, atteignant son niveau le plus bas depuis 2014 (72,5 TWh). Cette diminution est surtout visible pour la production d'électricité d'origine nucléaire (-23,7 %, soit -7,4 TWh).

Au cours de la dernière décennie, la hausse la plus remarquable s'observe dans les énergies renouvelables, dont la production a augmenté de 98,9 % (soit +14,1 TWh) par rapport à 2016. La dernière centrale électrique fonctionnant aux combustibles fossiles solides ayant fermé ses portes en 2016, l'électricité encore produite aujourd'hui à partir de ce groupe de combustibles provient de gaz manufacturés dans la sidérurgie et de petites centrales de cogénération multi-combustibles.

3.3. Production brute d'électricité issue de sources d'énergie renouvelables en 2025

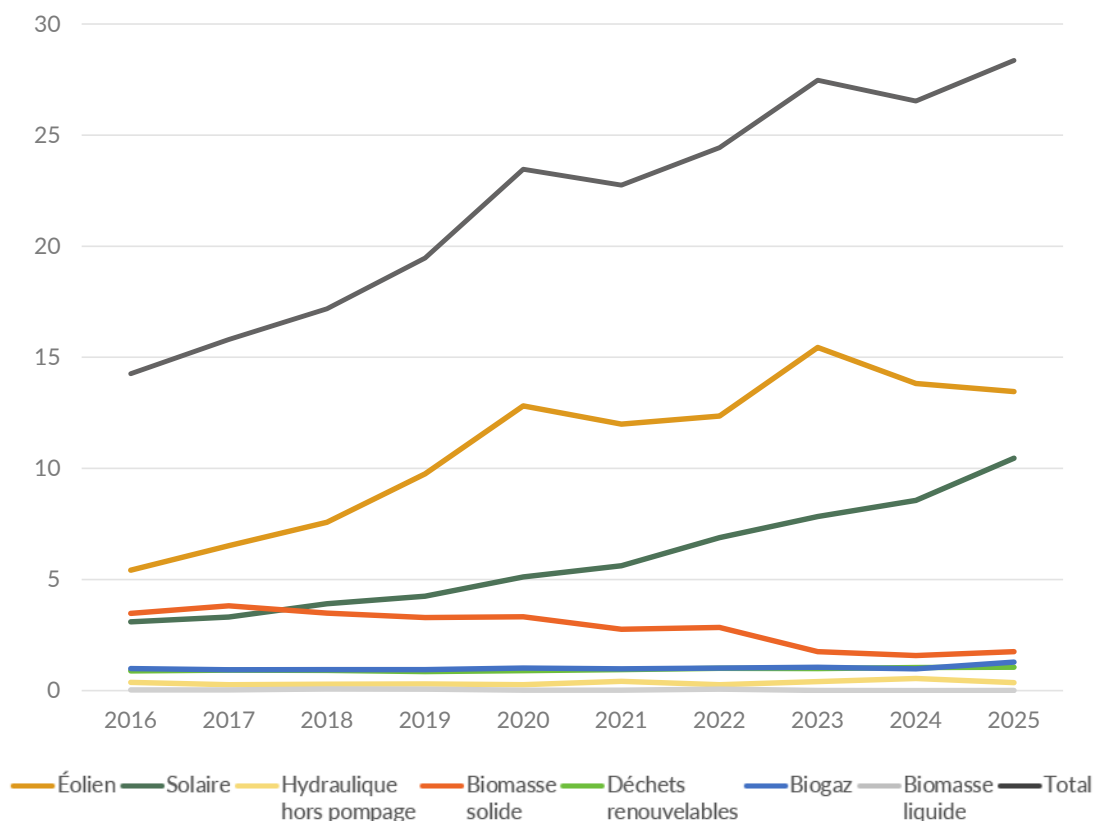
Électricité		TWh
Éolien		13,5
Solaire		10,5
Hydraulique hors pompage		0,4
Biomasse solide		1,7
Déchets urbains renouvelables		1,1
Biogaz		1,3
Biomasse liquide		0,0
Total		28,4

Source : SPF Economie.



Source : SPF Economie.

Évolution en TWh



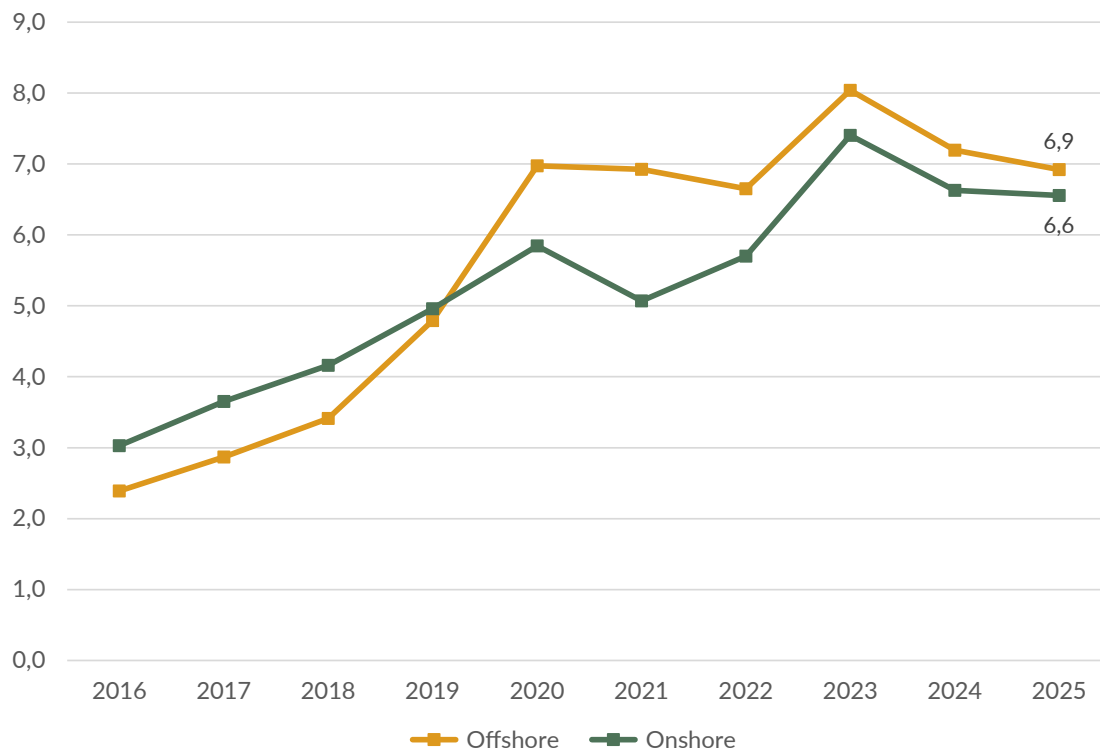
Source : SPF Economie.

La production d'électricité renouvelable a augmenté de 6,9 % (1,8 TWh) entre 2024 et 2025. Cette augmentation masque des évolutions contrastées :

- une hausse de la production solaire (+22,2 % ou +1,9 TWh), liée au développement de la capacité installée de panneaux photovoltaïques (+8,1 % entre 2024 et 2025) et à l'excellent taux d'ensoleillement enregistré en 2025
- une baisse de la production éolienne de 2,7 %, due aux faibles vitesses de vent observées en 2025

L'énergie éolienne est la source d'électricité renouvelable la plus importante, en partie grâce aux parcs éoliens offshore. Ces derniers ont généré 6,9 TWh d'électricité en 2025, soit l'équivalent de la consommation d'environ 2,0 millions de ménages (en considérant qu'un ménage moyen consomme 3.500 kWh d'électricité par an).

Évolution en TWh



Source : SPF Economie.

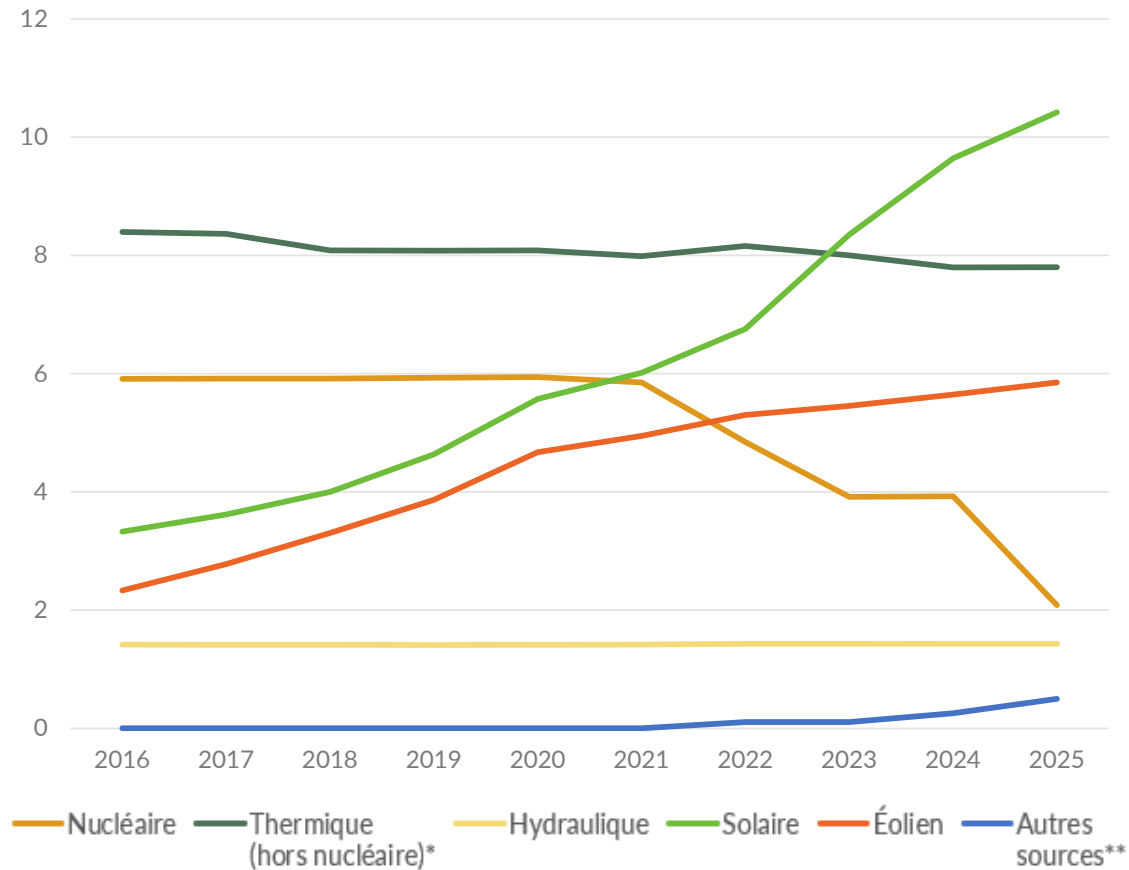
« En **2025**, les **parcs éoliens offshore** ont généré l'équivalent de la **consommation électrique** d'environ **2 millions de ménages**. »

« En **2025**, la **production brute d'électricité (73,1 TWh)** était de **5,3 % inférieure** à son niveau de **2024**, atteignant son **niveau le plus bas** depuis **2014 (72,5 TWh)**. »



3.4. Capacité électrique installée fin 2025

Évolution en GW



* « Thermique (hors nucléaire) » comprend les combustibles fossiles solides, les produits pétroliers, le gaz naturel, les combustibles renouvelables et déchets (biomasses solide et liquide, biogaz, déchets renouvelables et non renouvelables).

** « Autres sources » comprend la chaleur de récupération et autres, dont les batteries de grande taille destinées à l'équilibrage du réseau électrique.

Source : SPF Economie.



La capacité électrique installée en Belgique est passée de 21,4 GW en 2016 à 28,1 GW fin 2025, soit une augmentation de 6,7 GW.

Les capacités des installations thermiques conventionnelles (thermique hors nucléaire) et des installations nucléaires ont diminué respectivement de 0,6 GW et de 3,8 GW sur la décennie. La diminution des capacités nucléaires découle de la fermeture de trois centrales supplémentaires (Doel 1, Doel 2 et Tihange 1) en 2025.

Les capacités de production d'électricité renouvelable, principalement celles de l'énergie solaire et de l'énergie éolienne ont, en revanche, considérablement augmenté. Ces capacités représentaient 16,3 GW, soit 57,9 % de la capacité électrique installée totale en 2025.

La première zone destinée à l'énergie éolienne offshore dans la partie belge de la mer du Nord a été entièrement construite. Le dernier parc éolien de cette zone est complètement opérationnel depuis décembre 2020. La capacité installée totale en mer s'élève à 2.261,8 MW.

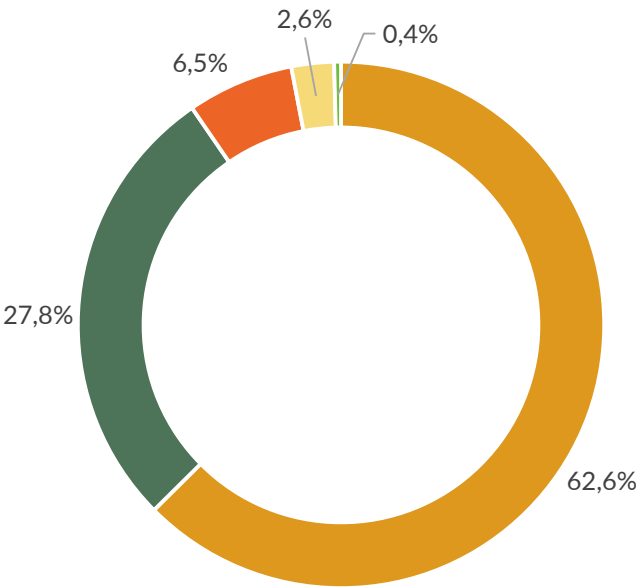
Environ 60 % de la capacité solaire provient de petits panneaux photovoltaïques de moins de 10 kW. Ce type d'installation se retrouve surtout chez les ménages, ce qui démontre leur importance.

L'augmentation de la capacité électrique installée totale ne conduit pas nécessairement à une augmentation de la production d'électricité, principalement en raison du caractère intermittent de l'ensoleillement et du vent.

4.Importations

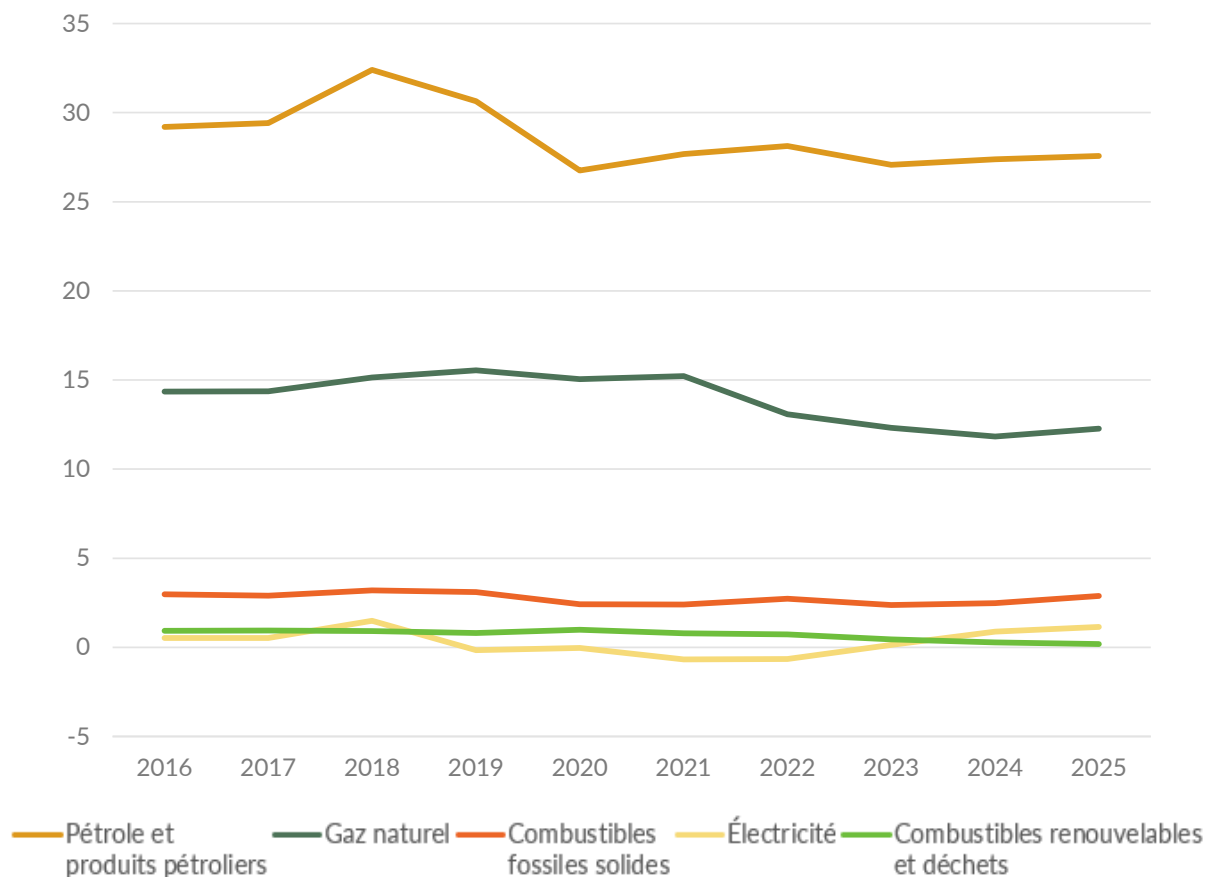
4.1. Importations nettes d'énergie en 2025

Importations nettes		Mtep
Pétrole et produits pétroliers		27,6
Gaz naturel		12,3
Combustibles fossiles solides		2,9
Électricité		1,2
Combustibles renouvelables et déchets		0,2
Total		44,1



Source : SPF Economie.

Évolution en Mtep



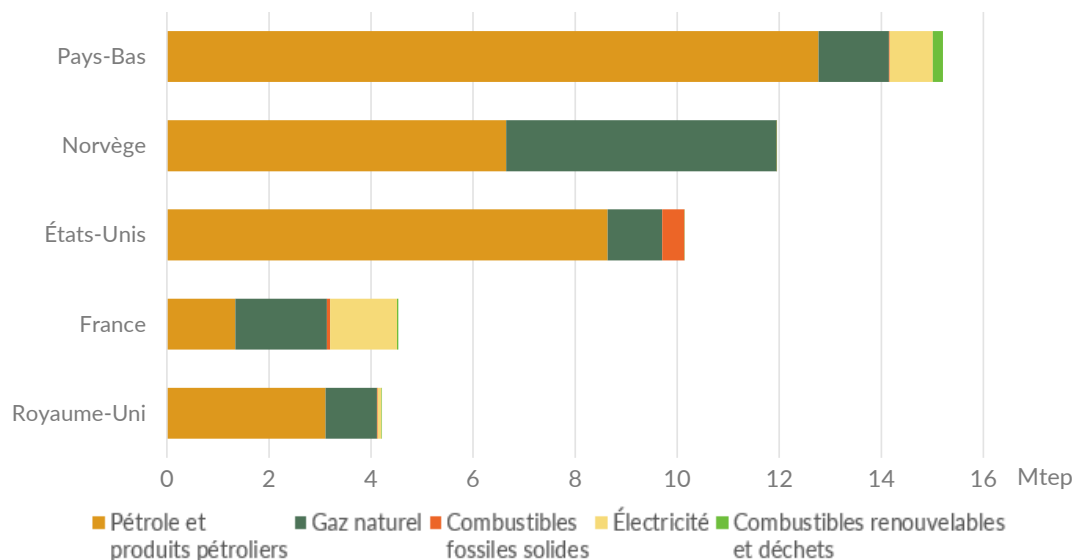
Source : SPF Economie.

Les ressources naturelles d'énergie fossile de la Belgique étant relativement limitées et leur exploitation n'étant pas suffisamment rentable, la dépendance du pays vis-à-vis des importations de combustibles fossiles pour faire face aux besoins énergétiques domestiques est très forte.

La dépendance énergétique correspond au ratio entre les importations nettes d'une part, et la somme de la consommation intérieure brute et de l'énergie fournie pour le transport maritime international d'autre part.

En 2025, cette dépendance énergétique s'élevait à 78,6 %. La diversification des pays d'importation et les stocks stratégiques sont les principaux moyens choisis par la Belgique pour garantir la sécurité d'approvisionnement.

4.2. Importations par source d'énergie des cinq principaux pays fournisseurs d'énergie de la Belgique



Source : SPF Economie.

Trois pays parmi les cinq principaux fournisseurs de produits énergétiques de la Belgique se démarquaient par leurs importations totales en 2024 :

- les Pays-Bas : 15,2 Mtep
- la Norvège : 12,0 Mtep
- les États-Unis : 10,1 Mtep

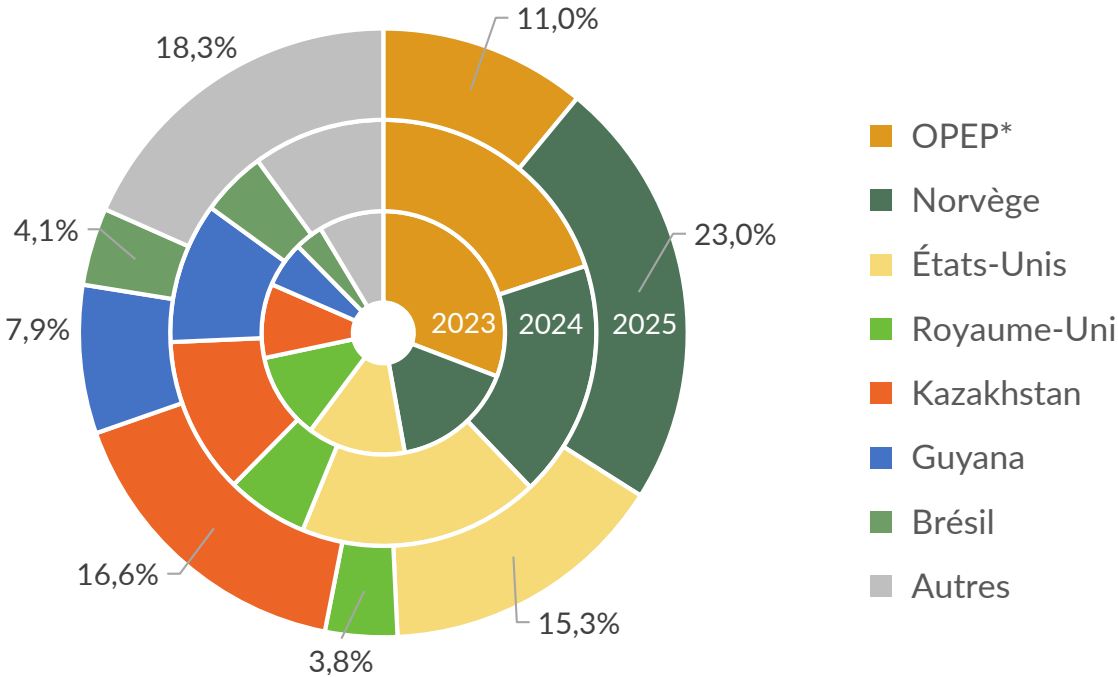
La France et le Royaume-Uni avaient une part bien moindre, avec des importations totales de respectivement 4,5 et 4,2 Mtep.

Le pétrole et les produits pétroliers dominaient les flux en provenance de chacun des cinq pays, à l'exception de la France, pour laquelle le gaz naturel (GNL regazéifié) occupait la première place. La grande part de produits pétroliers importés des Pays-Bas (12,8 Mtep) s'explique par les échanges de produits raffinés provenant de Rotterdam. Chacun de ces pays a également fourni du gaz naturel, dans une plus grande proportion pour la Norvège et la France (respectivement 44,4 % et 39,5 % de leurs importations totales). Les échanges d'électricité ne se font, par définition, qu'avec les pays limitrophes connectés au réseau, ce qui concerne la France, les Pays-Bas et le Royaume-Uni dans ce top 5 (respectivement 28,9 %, 5,6 % et 1,8 % de leurs importations totales en 2024).

Des cinq pays, ce sont les États-Unis qui ont livré le plus de combustibles fossiles solides (0,4 Mtep) et les Pays-Bas le plus de combustibles renouvelables (0,2 Mtep).

4.3. Origine des importations par source d'énergie primaire en 2025

Origine des importations de pétrole brut



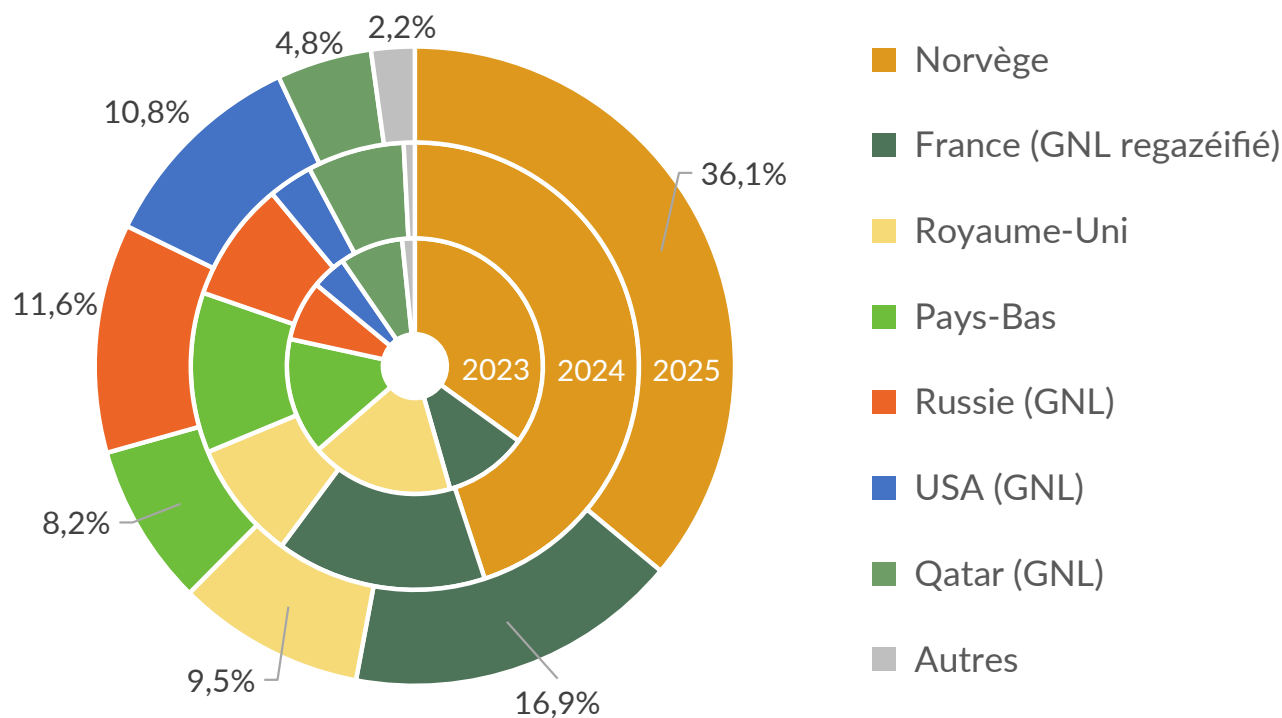
* L'Angola ne fait plus partie de l'OPEP depuis 2024. Par conséquent, les importations à partir de 2024 de ce pays ne sont pas comptabilisées dans les importations de l'OPEP, contrairement à celles de 2023.

Source : SPF Economie.

En 2025, la Norvège, le Kazakhstan et les États-Unis ont dominé les importations de pétrole brut, avec des parts respectives de 23,0 %, 16,6 % et 15,3 %. La part des pays de l'OPEP, prépondérante en 2023 (31,0 %) et en 2024 (20,0 %), est descendue à 11,0 % en 2025.

En 2022, la Belgique avait été amenée à diversifier ses sources d'approvisionnement en pétrole brut, afin de compenser la perte de la part de la Russie (environ 30 %). Cette perte résultait des sanctions européennes à l'encontre du pétrole russe mises en place en réaction à la situation géopolitique en Ukraine. Depuis lors, la diversification s'est encore accrue, au bénéfice notamment des pays de la catégorie « Autres », qui comprennent l'Angola, l'Azerbaïdjan, le Canada, le Cameroun, la Colombie, la République démocratique du Congo, le Mexique et les autres pays africains.

Origine des importations de gaz naturel consommé en Belgique



Source : SPF Economie.

La Belgique se trouve à un carrefour international du gaz, constitué de points d'interconnexion frontaliers avec plusieurs pays ainsi que du port de Zeebrugge, par lequel le gaz naturel liquéfié (GNL) est importé. La diminution des importations de gaz russe par gazoduc vers l'Europe a entraîné une augmentation du transit du gaz entré sur le territoire belge et un basculement vers l'est. Ce transit est passé de 56 % en moyenne entre 2017 et 2021 à 73 % en 2022. En 2025, il a atteint 69 %.

En raison des conventions de déclaration d'Eurostat en matière de commerce international, les importations nettes ne donnent pas une image représentative de la situation belge, eu égard au traitement différencié du GNL. En effet, contrairement aux importations nettes de gaz par gazoduc, les importations nettes de GNL englobent non seulement le GNL consommé ou stocké en Belgique, mais aussi le GNL regazéifié et réexporté. C'est pourquoi, il a été décidé de présenter l'origine du gaz naturel qui a été consommé ou stocké en Belgique plutôt que les importations nettes.

« Depuis l'invasion de l'Ukraine par la Russie, la Belgique a fortement diversifié ses importations de gaz naturel, en augmentant notamment la part de GNL dans sa consommation »

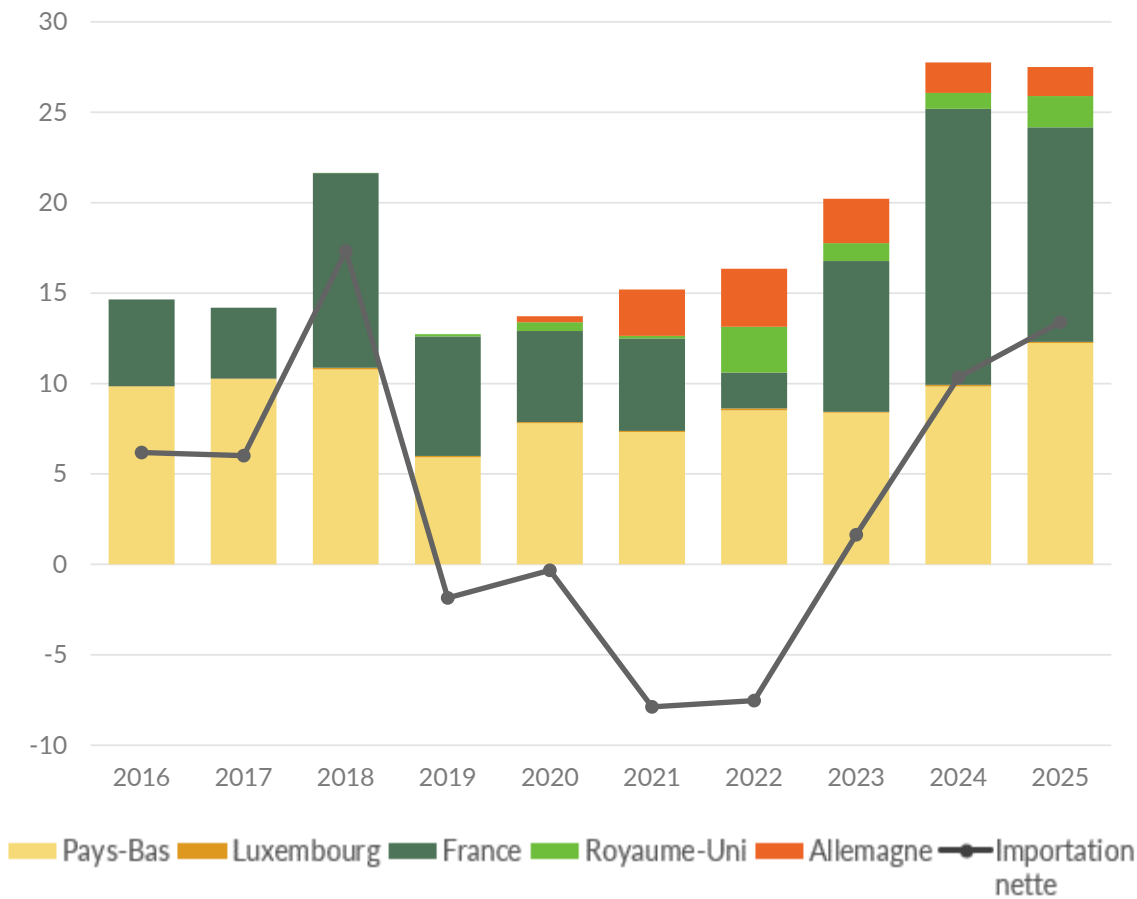


Depuis l'invasion de l'Ukraine par la Russie, la Belgique a fortement diversifié ses importations de gaz naturel, en augmentant notamment la part de GNL dans sa consommation. Cette augmentation repose surtout sur le GNL regazéifié entré par gazoduc (en provenance de la France), dont la part est passée de 10,6 % en 2023 à 16,9 % en 2025. La part du GNL arrivé par bateau (en provenance principalement de la Russie et du Qatar) est, quant à elle, passée de 21,1 % en 2023 à 29,3 % en 2025.

Le Royaume-Uni et les Pays-Bas ont vu leurs parts dans la consommation belge fortement baisser sur la même période (respectivement 9,5 % et 8,2 % en 2025, contre 18,1 % et 14,8 % en 2023). La baisse enregistrée par les Pays-Bas s'explique surtout par l'achèvement de la conversion du gaz L en gaz H sur le territoire belge. La catégorie « Autres » désigne le Danemark, le Nigeria, l'Angola, la Guinée équatoriale, Trinité-et-Tobago, l'Allemagne, l'Algérie, la Russie (via gazoduc) et l'Égypte.

4.4. Origine des importations d'électricité en 2025

Évolution en TWh



Source : SPF Economie.

Afin de répondre à la demande d'électricité, la Belgique peut compter sur les importations des pays voisins. Il existe une relation inversement proportionnelle entre ces données et les chiffres de production d'électricité présentés au chapitre 3.2. Les années où la production est faible (2018, 2024 et 2025, par exemple) enregistrent des importations d'électricité très élevées.



« Avec **13,4 TWh**, la **Belgique** a enregistré, en **2025**, la **deuxième importation nette d'électricité** la plus notable des **dix dernières années**. »

Fin 2020, les travaux d'interconnexion ALEGrO entre la Belgique et l'Allemagne ont été achevés, permettant l'échange direct d'électricité entre les deux pays. Des échanges directs d'électricité sont désormais possibles avec tous les pays limitrophes de la Belgique.

Depuis 2023, la Belgique enregistre de nouveau des importations nettes positives d'électricité, après avoir été exportatrice nette pendant quatre années. Cela indique une plus faible production d'électricité par rapport à la demande intérieure.

En 2025, les importations nettes en Belgique ont été :

- positives avec la France (9,5 TWh) et les Pays-Bas (9,9 TWh)
- négatives avec le Luxembourg (-0,9 TWh), l'Allemagne (-2,9 TWh) et le Royaume-Uni (-2,1 TWh)

Il en a résulté une importation nette de 13,4 TWh.

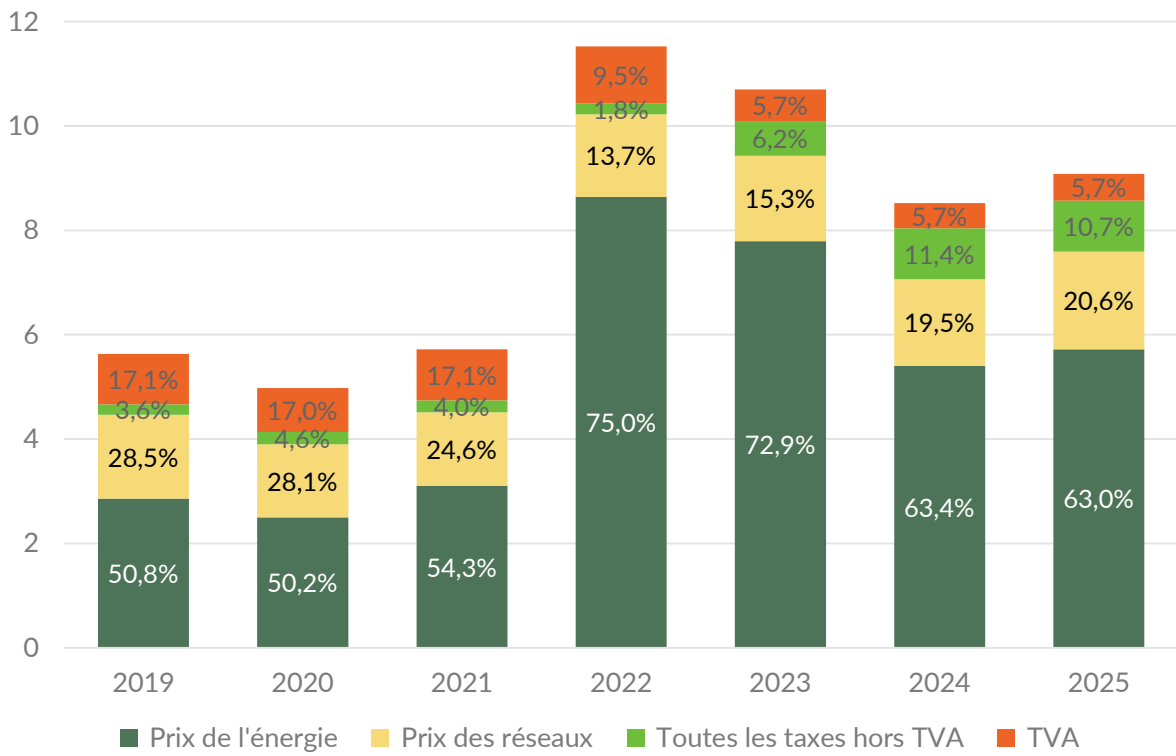
5. Prix

5.1. Prix du gaz naturel pour les ménages en 2025

Les prix examinés dans ce chapitre reflètent ceux qui ont été réellement payés par les ménages ayant une consommation de gaz moyenne (entre 20 et 200 GJ/an) en 2025. Il ne s'agit donc pas des prix affichés dans les nouveaux contrats proposés par les fournisseurs en 2025 (qui sont disponibles notamment sur les sites internet des régulateurs).

Évolution en centimes d'euros/kWh

Tranche de consommation D2 (20 à 200 GJ/an)



Source : SPF Economie.



« Un ménage belge moyen a payé 9,1 centimes d'euros/kWh pour son gaz naturel en 2025, soit 6,6 % de plus qu'en 2024. »

Un ménage belge moyen a payé 9,1 centimes d'euros/kWh pour son gaz naturel en 2025, soit 6,6 % de plus qu'en 2024. Les coûts de l'énergie composaient 63,0 % de la facture totale de gaz naturel. Les tarifs des réseaux représentaient 20,6 %. La part des taxes se montait à 16,4 %, dont 5,7 points de pourcentage de TVA et 10,7 points de pourcentage d'autres taxes, parmi lesquelles des accises.

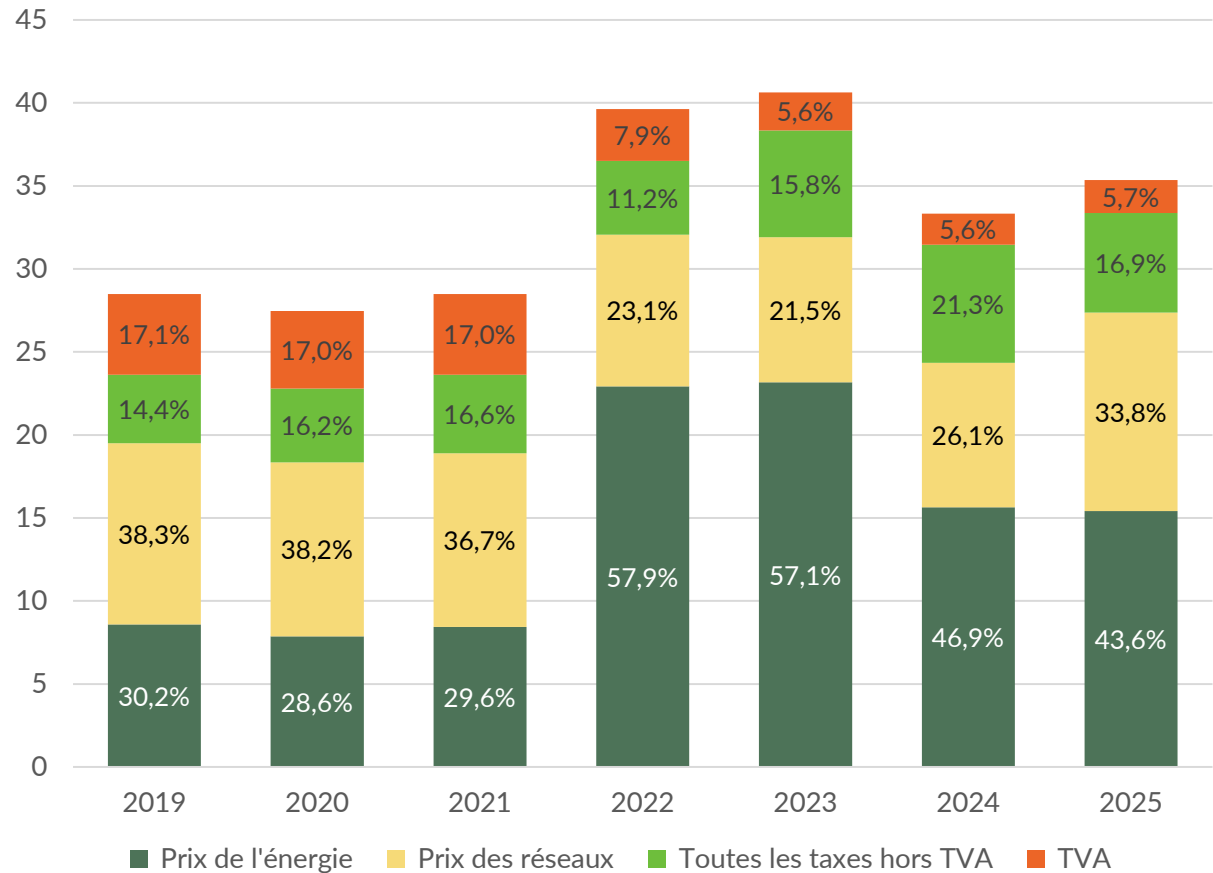
Depuis le 1^{er} avril 2023, la TVA est fixée, de manière permanente, à 6 %. Cette mesure est associée à une réforme des accises, qui explique la hausse des autres taxes.

5.2. Prix de l'électricité pour les ménages en 2025

Les prix examinés dans ce chapitre reflètent ceux qui ont été réellement payés par les ménages ayant une consommation d'électricité moyenne (entre 2.500 et 5.000 kWh/an) en 2025. Il ne s'agit donc pas des prix affichés dans les nouveaux contrats proposés par les fournisseurs en 2025 (qui sont disponibles notamment sur les sites internet des régulateurs).

Évolution en centimes d'euros/kWh

Tranche de consommation DC (2.500 à 5.000 kWh/an)



Source : SPF Economie.

« Un ménage belge moyen a payé 35,4 centimes d'euros/kWh pour son électricité en 2025, soit 6,1 % de plus qu'en 2024. »

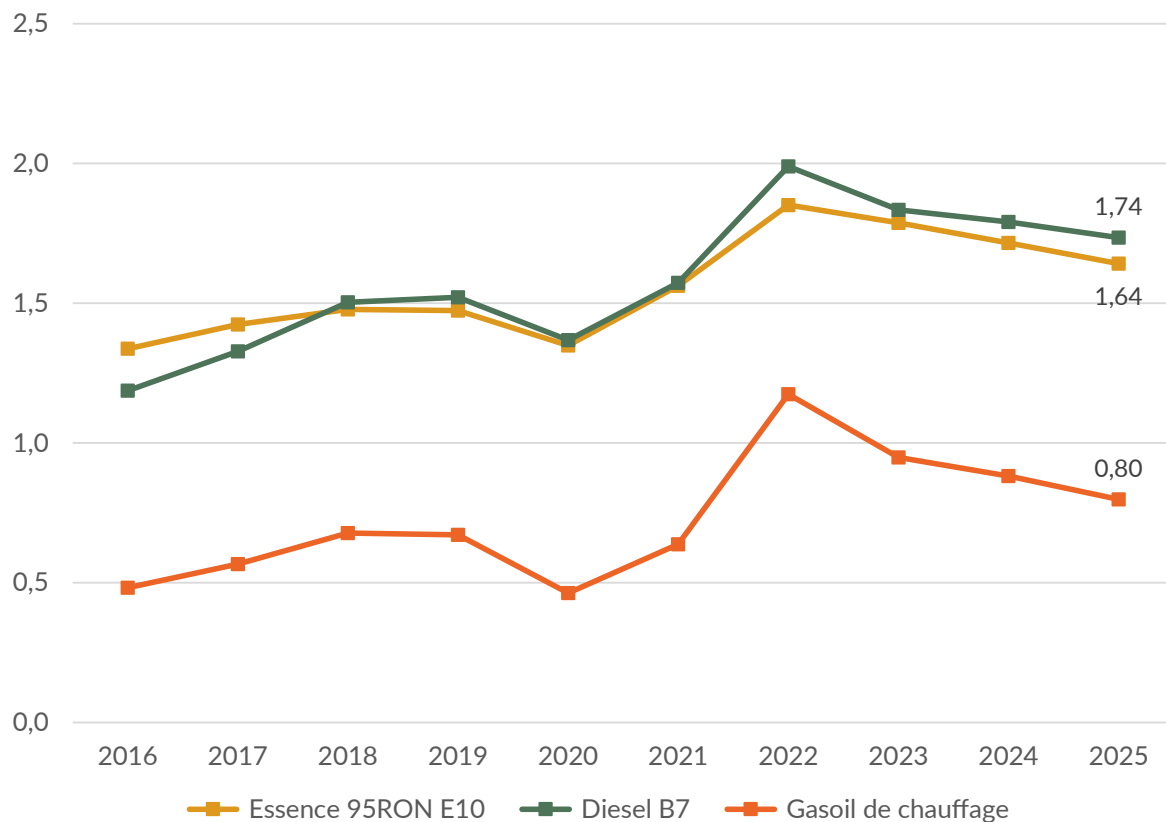


Un ménage belge moyen a payé 35,4 centimes d'euros/kWh pour son électricité en 2025, soit 6,1 % de plus qu'en 2024. Les coûts de l'énergie composaient 43,6 % du total de la facture d'électricité. Les tarifs des réseaux représentaient 33,8 %. La part des taxes se montait à 22,6 %, dont 5,7 points de pourcentage de TVA et 16,9 points de pourcentage d'autres taxes, parmi lesquelles des accises.

Depuis le 1^{er} avril 2023, la TVA est fixée, de manière permanente, à 6 %. Cette mesure est associée à une réforme des accises, qui explique la hausse des autres taxes.

5.3. Prix maximum des produits pétroliers en 2025

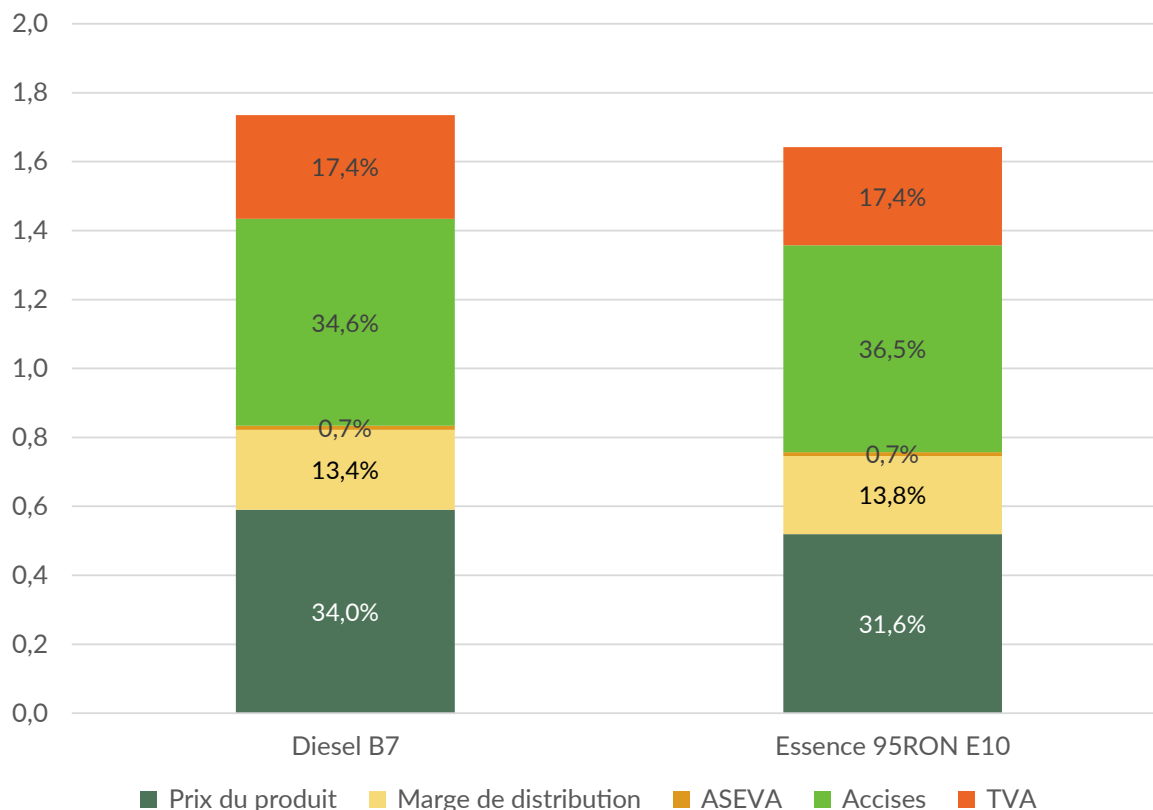
Évolution en euros/liter



Source : SPF Economie.

En 2025, les prix de tous les produits pétroliers ont légèrement diminué, après une hausse record en 2022, conséquence directe de la situation géopolitique en Ukraine. La hausse a donné lieu à une réduction des accises pour l'essence et pour le diesel à la mi-mars 2022. La diminution des prix à partir de l'automne 2022 a mené à une activation du système de cliquet sur les accises pour l'essence, en septembre 2022, puis pour le diesel, en février 2023, ramenant progressivement les accises à leur niveau initial.

5.4. Composition des prix pétroliers en 2025



Source : SPF Economie.

Les compositions des prix maximaux du diesel B7 et de l'essence 95RON E10 sont très similaires. En 2025, le prix du produit (composante « énergie ») représentait entre 31 % et 34 % du prix total. Venait ensuite la marge de distribution, qui était de l'ordre de 13-14 %. Cette marge couvre les coûts de distribution et de logistique pour acheminer le produit jusqu'à l'utilisateur final. La contribution destinée à ASEVA, la société chargée de détenir les stocks stratégiques de pétrole brut et de produits pétroliers, comptait quant à elle pour 0,7 % du prix total. Enfin, s'ajoutaient à ces composantes les charges réglementaires et les taxes, sous la forme de droits d'accises (34-37 %) et de TVA (17,4 %).



SPF Economie, P.M.E., Classes moyennes et Energie

Rue du Progrès 50
1210 Bruxelles
N° d'entreprise : 0314.595.348
economie.fgov.be